

DÉCÈS DE SID AHMED AGOUMI

**CONDOLÉANCES
DU PRÉSIDENT DE LA
RÉPUBLIQUE**

"C'est avec une immense tristesse que nous avons appris le décès de notre ami, l'artiste Ahmed Meziane (Sid Ahmed Agoumi). Nous partageons votre peine et celle des artistes, des intellectuels et de son large public d'admirateurs, suite à la disparition de ce grand nom qui a marqué la scène culturelle et artistique nationale pendant plusieurs décennies", lit-on dans le message de condoléances.



P.3

ENTRE NOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient. » Ibn Khaldoun

Lundi 9 Rabie Ath-Thani 1448 - 21 Septembre 2026 - N° 1392 : ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix :25 DA

CHARGÉ PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

**M. ATTAËF
REPRÉSENTE
L'ALGÉRIE AUX
TRAVAUX DE LA
SEMAINE DE HAUT
NIVEAU DE L'AG DES
NATIONS UNIES**



Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, est arrivé, dimanche, à New York, pour représenter l'Algérie aux travaux de la semaine de haut niveau de la 81e session de l'Assemblée générale des Nations unies, indique un communiqué du ministère.

P.16

MODERNISATION DES
INFRASTRUCTURES
PORTUAIRES

**LE NOUVEAU PDG DU
GROUPE SERPORT
PRÉSENTE SA FEUILLE
DE ROUTE**

M. Ali Boulaaras, nouvellement installé à la tête du groupe des services portuaires (Serport), a, lors de son passage à l'émission « l'invité du jour » de la chaine III de la radio algérienne, décrypté les principaux axes reliés à la modernisation et au développement des services portuaires.

P.4

TENUE HIER D'UNE RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

**A L'ORDRE DU JOUR NOTAMMENT
LA RÉVISION DU STATUT DU PERSONNEL
DE LA PROTECTION CIVILE**



P.3

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, dimanche, une réunion du Conseil des ministres, consacrée à la révision du statut particulier et du régime indemnitaire des personnels de la Protection civile, au renforcement de ce corps en structures et en moyens matériels et humains nécessaires à l'accomplissement de ses missions, à l'interopérabilité numérique entre les instances et institutions de l'Etat et au bilan de la campagne moisson-battage 2025-2026.

L'ÉVÉNEMENT

PRÈS DE 12 MILLIONS D'ÉLÈVES SUR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE CE MATIN

Près de douze millions d'élèves relevant des trois paliers (primaire, moyen et secondaire) prendront, ce lundi, le chemin de leurs classes pour l'année scolaire 2026-2027.

P.2

L'ÉVÉNEMENT

PRÈS DE 12 MILLIONS D'ÉLÈVES SUR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE CE MATIN

Près de douze millions d'élèves relevant des trois paliers (primaire, moyen et secondaire) prendront, ce lundi, le chemin de leurs classes pour l'année scolaire 2026-2027.

Par Saïd Slimani

À la veille de cette rentrée, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a tracé des orientations lors du dernier Conseil des ministres. Il a notamment demandé au ministre du secteur de tirer pleinement profit des acquis et des bénéfices récemment enregistrés dans le domaine de l'éducation. L'objectif est de garantir une approche rigoureuse et réfléchie, capable de renforcer la qualité et la performance nécessaires à une rentrée pleinement aboutie.

Le président a aussi mis l'accent sur l'importance d'une mobilisation cohérente des ressources humaines importantes que le secteur met désormais à contribution, en leur permettant de s'appuyer sur l'expérience accumulée depuis l'indépendance.

Dans le même contexte, le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire a remis, avant la nouvelle rentrée scolaire, 289 structures éducatives : 151 écoles primaires, 90 collèges et 48 lycées.

De son côté, le ministre de l'Edu-



cation nationale, M. Mohammed Seghir Sadaoui, a rappelé la détermination du secteur à préparer minutieusement la rentrée, en particulier pour les établissements touchés par des incendies survenus dans plusieurs wilayas de l'Est et du Centre du pays.

Lors d'une mission de contrôle menée dans la wilaya de Jijel, M. Sadaoui a assuré que ces établissements seront prêts à recevoir les

élèves dès le début de la rentrée.

Par ailleurs, cette reprise s'accompagnera de plusieurs ajustements pédagogiques, notamment la mise en œuvre de dispositifs dédiés à la prise en charge des élèves présentant des troubles du spectre de l'autisme. Cette démarche s'appuie sur la coordination entre les ministères de l'Education nationale et de la Solidarité nationale, afin de favoriser une intégration concrète et une

scolarité mieux adaptée.

Concernant le manuel scolaire, plusieurs dispositions ont été adoptées pour assurer sa disponibilité dans les établissements et les points de vente. Selon la tutelle, plus de 80 millions de manuels ont ainsi été mis à disposition au niveau national.

Le renforcement du pilotage pédagogique fait également partie des changements prévus, à travers le recrutement de nouveaux enseignants admis au concours sur titre, organisé durant cette année.

Enfin, à l'occasion de cette rentrée, le secteur de l'Education nationale, en coordination avec le ministère de la Santé, lance la deuxième édition de la Semaine nationale de la santé scolaire. Elle sera placée sous le slogan : « La santé scolaire... pour un avenir sain et sûr ».

Les activités déclineront les thèmes suivants : « L'arbre et la santé de l'homme » pour le cycle primaire, « L'impact de la dégradation des forêts sur la santé publique » pour le cycle moyen, tandis que le cycle secondaire traitera de « La protection de l'environnement forestier, une nécessité sanitaire ».

S.S

SUIVI SUR LE TERRAIN DE L'ÉTAT DE PRÉPARATION DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES POUR L'ACCUEIL DES ÉLÈVES CE LUNDI

Les opérations de suivi sur le terrain se poursuivent à travers les différentes wilayas du pays afin de s'enquérir de l'état de préparation des établissements scolaires en prévision de la rentrée scolaire 2026-2027, a indiqué dimanche un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports.

"Conformément aux instructions des hautes autorités du pays et en application des directives du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, données lors de sa réunion avec les walis, en vue de réunir toutes les conditions nécessaires pour

une rentrée scolaire réussie, les opérations de suivi sur le terrain et de coordination se sont poursuivies au cours de la dernière semaine à travers les différentes wilayas du pays, afin de s'enquérir de l'état de préparation des établissements scolaires pour l'accueil des élèves lundi", lit-on dans le communiqué.

Ces opérations comprennent "l'inauguration et la réception de nouveaux établissements scolaires, l'inspection des travaux de réaménagement, de maintenance et de rénovation, le nettoyage et l'aménagement des abords des écoles et le suivi des projets d'extension et de

réalisation", précise la même source.

De même, "les walis ont tenu des réunions de coordination avec les différents acteurs et intervenants, afin de finaliser les dispositions et de garantir la disponibilité du transport et de la restauration scolaires dès le premier jour, en sus de la mise en œuvre de l'instruction du ministre relative à l'aménagement d'espaces et de points de vente de fournitures scolaires".

Ces efforts visent à "assurer une rentrée scolaire réussie" et à "accueillir les élèves dans les meilleures conditions".

RA

RENTREE SCOLAIRE LE SECTEUR DE LA SOLIDARITE NATIONALE FINALISE LES PREPARATIFS POUR ACCUEILLIR LES ELEVES AUX BESOINS SPECIFIQUES

Le secteur de la solidarité nationale a finalisé l'ensemble des préparatifs pour accueillir les élèves aux besoins spécifiques dans des conditions appropriées, en prévision de la rentrée scolaire 2026-2027, indique dimanche un communiqué du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme.

"En prévision de la rentrée scolaire 2026-2027, et conformément aux orientations de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, visant à garantir une rentrée scolaire réussie pour les élèves aux besoins spécifiques, le secteur de la solidarité nationale a finalisé l'ensemble des préparatifs nécessaires pour les accueillir dans des conditions appropriées, tenant compte de leurs besoins", précise la même source.

Le programme mis en œuvre, dans

ce cadre, à travers les différents établissements et centres d'éducation et d'enseignement spécialisés et aux niveaux des classes spéciales ouvertes au sein des établissements de l'éducation nationale prévoyait "des opérations d'aménagement et d'équipement, la mise à disposition des moyens pédagogiques et techniques nécessaires, ainsi que la finalisation des dispositions relatives aux staffs pédagogiques et à l'encadrement éducatif et psychosocial".

Dans ce contexte, et conformément aux instructions de la ministre, "les directeurs de wilaya poursuivent, à la veille de la rentrée scolaire, leurs visites de terrain à travers les différents établissements spécialisés, afin de s'assurer que les mesures nécessaires à l'accueil des élèves dans des conditions appropriées ont été prises".

RS

L'ÉCOLE DES ENFANTS DÉFICIENTS AUDITIFS RENFORCÉE PAR TROIS APPAREILS "FM"

L'école pour enfants aux besoins spécifiques présentant des déficiences auditives à Oran a été renforcée, à l'occasion de la rentrée scolaire 2026/2027, par trois nouveaux appareils "FM", destinés à améliorer la qualité de l'enseignement et à faciliter l'apprentissage des élèves, a indiqué le directeur de l'établissement, Mohamed Merris. M. Merris a précisé que l'établissement disposait auparavant d'un seul appareil de ce type, avant l'acquisition de trois équipements supplémentaires, permettant ainsi d'élargir le nombre d'enfants bénéficiaires et d'améliorer leurs conditions de scolarisation, notamment pour ceux présentant une déficience auditive modérée. Les appareils "FM" sont des aides techniques à l'audition qui permettent de transmettre directement la voix de l'enseignant vers l'appareil auditif porté par l'enfant.

Ils contribuent à réduire l'impact du bruit ambiant, de la distance et de l'écho dans la salle de classe, tout en améliorant la clarté de la parole et la compréhension des cours.

Près de 60 enfants scolarisés au

sein de l'établissement devraient bénéficier de ces nouveaux équipements. L'école assure la prise en charge d'enfants présentant une déficience auditive, notamment à travers la mise à leur disposition de moyens pédagogiques et techniques adaptés à leurs besoins spécifiques.

Dans ce cadre, le même responsable a souligné que la mise à disposition de ces équipements permettra également d'appuyer le personnel éducatif dans l'accomplissement de ses missions et de favoriser une meilleure interaction des enfants en classe, notamment lors de l'explication des cours et de la réalisation des différentes activités pédagogiques.

L'établissement accueille actuellement 150 enfants, qui suivent le programme scolaire ordinaire dans le cadre d'un accompagnement éducatif spécialisé destiné aux élèves déficients auditifs. Ce dispositif vise à réunir les conditions appropriées leur permettant de bénéficier d'un enseignement adapté à leurs capacités et à leurs besoins

RS

DÉCÈS DE SID AHMED AGOUMI

CONDOLÉANCES DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé un message de condoléances à la famille de l'artiste Ahmed Meziane, connu sous le nom de "Sid Ahmed Agoumi", décédé à l'âge de 86 ans.

"C'est avec une immense tristesse que nous avons appris le décès de notre ami, l'artiste Ahmed Meziane (Sid Ahmed Agoumi). Nous partageons votre peine et celle des artistes, des intellectuels et de son large public d'admirateurs, suite à la disparition de ce grand nom qui a marqué la scène culturelle et artistique nationale pendant plusieurs décennies", lit-on dans le message de condo-

léances. "C'est le cœur empli de douleur que nous faisons nos adieux à un acteur talentueux et un intellectuel jaloux de la culture nationale et de l'authenticité de l'art algérien, qui s'est illustré dans plus de 50 films et œuvres cinématographiques et télévisuelles, aux niveaux local et international, démontrant l'étendue de son talent dans de célèbres films tels que Z et Chronique des années de braise",

ajoute le président de la République. "Tout en compatissant à votre peine, dans ces moments douloureux, suite à la perte d'une figure qui a accompagné, depuis les années 1960, des générations à travers le théâtre et le cinéma, d'un grand homme que j'ai connu personnellement et d'un ami profondément patriote et humaniste, je vous adresse, ainsi qu'à la famille culturelle et artistique, mes sincères

condoléances et l'expression de mes sentiments de compassion les plus

attristés, priant Allah Tout-Puissant de vous prêter patience et réconfort, d'accorder à notre cher défunt Sa Sainte Miséricorde et de l'accueillir en Son Vaste Paradis. A Allah nous appartenons et à Lui nous retournons", conclut le président de la République.

RA

TENUE HIER D'UNE RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

A L'ORDRE DU JOUR NOTAMMENT LA RÉVISION DU STATUT DU PERSONNEL DE LA PROTECTION CIVILE

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, dimanche, une réunion du Conseil des ministres, consacrée à la révision du statut particulier et du régime indemnitaire des personnels de la Protection civile, au renforcement de ce corps en structures et en moyens matériels et humains nécessaires à l'accomplissement de ses missions, à l'interopérabilité numérique entre les instances et institutions de l'Etat et au bilan de la campagne moisson-battage 2025-2026, a indiqué un communiqué du Conseil des ministres, dont voici la traduction APS :

"Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a présidé, ce jour, une réunion du Conseil des ministres, consacrée à la révision du statut particulier et du régime indemnitaire des personnels de la Protection civile, au renforcement de ce corps en structures et en moyens matériels et humains nécessaires à l'accomplissement de ses missions, à l'interopérabilité numérique entre les instances et institutions de l'Etat et au bilan de la campagne moisson-battage 2025-2026

Suite à la présentation, par Monsieur le Premier ministre, des activités du Gouvernement au cours des deux dernières semaines, Monsieur le président de la République a donné les instructions, directives et orientations suivantes :

- Monsieur le président de la République a salué le rythme soutenu avec lequel ont été menées les opérations d'indemnisation des victimes des incendies, notamment à Jijel, wilaya la plus touchée, remerciant et encourageant l'ensemble des membres du Gouvernement pour leurs efforts, en particulier ceux directement concernés par cette opération.

- Il a ordonné au Gouvernement de parachever, dans les meilleurs délais, le reste des opérations d'indemnisation, le cas échéant.

- Le président de la République a, à nouveau, souhaité que cet élan de solidarité populaire et gouvernementale ait contribué, un tant soit peu, à atténuer l'impact de l'épreuve qui a frappé nos concitoyens dans certaines wilayas de notre chère patrie, et démontré que leur Etat s'est tenu et se tiendra toujours à leurs côtés.

- Concernant les rites du Hadj pour cette année, et sur proposition du ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, le président de la République a décidé de contribuer aux frais du Hadj en fixant son coût à 82 millions de centimes pour l'ensemble de nos pèlerins, après la hausse d'environ 7 millions de centimes enregistrée cette saison. Concernant l'interopérabilité numérique entre



les instances et institutions de l'Etat :

- Monsieur le président de la République a ordonné l'élaboration d'un décret présidentiel portant sur le plan d'interopérabilité numérique sécurisée et définissant les missions des instances et institutions sectorielles concernées, ainsi que leur représentation, sous la supervision de Madame la Haut-commissaire à la numérisation.

- Monsieur le président de la République a ordonné que cette interopérabilité couvre également les wilayas, afin de permettre l'enregistrement des données locales avec davantage de fluidité, tout en assurant une protection maximale des données des citoyens. Concernant la révision du statut particulier et du régime indemnitaire des personnels de la Protection civile :

- Monsieur le président de la République a renouvelé ses remerciements aux éléments de ce corps, qui ont accompli leurs missions avec dévouement, estimant que le moment est venu de revoir leur statut particulier, au regard du changement climatique en cours dans le monde et des risques majeurs auxquels font désormais face les éléments de la Protection civile.

Les instructions et directives de Monsieur le Président à ce sujet sont comme suit :

- Une revalorisation globale des salaires dans le corps de la Protection civile à travers la révision des points indiciaires.

- La révision de la grille des grades en tenant compte des spécificités de ce corps et de la classi-

fication des missions des personnels administratifs et opérationnels.

- Le statut particulier doit prévoir une revalorisation des indemnités destinées aux personnels intervenant sur le terrain et à leurs familles.

- La formation des personnels de la Protection civile doit être continue tout au long de leur carrière professionnelle, afin de maintenir les agents à un haut niveau d'efficacité opérationnelle et de préparation pour éviter les pertes en vies humaines lors des interventions.

- La révision technique et technologique des moyens et équipements d'intervention sur le terrain, avec l'acquisition d'appareils modernes et la mise en place d'un plan pour leur renouvellement.

- La création de points et postes de surveillance, en collaboration avec le ministère de l'Agriculture, dans les zones à forte densité forestière.

- Le renforcement progressif de la flotte d'avions bombardiers d'eau, en fonction de leur disponibilité sur le marché international.

- Institutionnalisation du volontariat saisonnier au sein de la Protection civile, avec la mise en place d'un dispositif pour la protection des volontaires. Concernant la campagne moisson-battage 2025-2026 :

- Monsieur le président de la République a ordonné au ministre du secteur d'élaborer un bulletin mensuel et de charger les walis d'assurer un suivi rigoureux, afin de déterminer les niveaux et volumes de production des différentes variétés de céréales, notamment le blé

tendre et le blé dur.

- Numérisation immédiate du système de paiement des récoltes agricoles au niveau des agences régionales de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC).

- Travailler en étroite collaboration avec l'Office national des statistiques (ONS). - Revoir le rôle de l'Office algérien interprofessionnel des céréales et des instituts spécialisés du secteur de l'agriculture pour améliorer leurs performances et les moderniser.

- Lutter contre toutes les formes de dérives dans le secteur de l'agriculture, du développement rural et de la pêche.

- Préparer une loi d'orientation agricole plus efficace, prévoyant des mécanismes permettant d'affecter les superficies cultivées aux cultures annuelles en fonction des besoins, dans le but de réduire les importations et de s'orienter davantage vers l'autosuffisance dans le secteur.

- Lancer un programme national de cartographie et d'étude des sols, en coordination avec les laboratoires, pour déterminer et classer la nature des terres agricoles dans toutes les zones cultivées.

- S'orienter vers l'utilisation des eaux usées dans l'irrigation et en finir avec la mentalité de la dépendance totale aux précipitations, avec l'impératif de labourer et de préparer la terre en toutes circonstances, sachant que le secteur de l'irrigation vise à récupérer 60% des eaux usées. La réunion du Conseil des ministres s'est ainsi achevée".

RA

MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES PORTUAIRES

LE NOUVEAU PDG DU GROUPE SERPORT PRÉSENTE SA FEUILLE DE ROUTE

M. Ali Boulaaras, nouvellement installé à la tête du groupe des services portuaires (Serport), a, lors de son passage à l'émission « l'invité du jour » de la chaîne III de la radio algérienne, décrypté les principaux axes reliés à la modernisation et au développement des services portuaires.

Par Malika Azeb

Présentant sa feuille de route, le nouveau PDG a affirmé que cette dernière repose sur « la mise en œuvre de la politique de modernisation, de développement des infrastructures, la hausse des capacités d'accueil et la numérisation ».

Il a également souligné l'ambition du groupe Serport de « faire de l'Algérie un acteur majeur entre la Méditerranée et l'Afrique en matière de logistique ».

M. Boulaaras a rappelé que les ports jouent un rôle stratégique dans les échanges commerciaux, « Le rôle des ports est névralgique, puisque 95% des échanges commerciaux passent par nos ports », a-t-il indiqué.

Face à la croissance de l'économie nationale, le nouveau PDG a souligné que l'Algérie fait face à grand défi.

Le nouveau PDG a relevé que le groupe compte 13 filiales, dont 10 chargées de la gestion des ports de commerce, avec trois d'entre eux dédiées aux hydrocarbures au niveau d'Arzew, Skikda et Bejaïa, les autres sont destinées aux marchandises diverses.

Concernant les échanges commerciaux, M. Boulaaras a fait savoir que « les résultats de 2025 étaient en hausse avec 133 millions de tonnes traitées soit plus 4% par rapport à l'année 2024, 16.923 navires accueillis contre 15.141 soit plus 12% pour 2024 et plus de 2 millions pour les conteneurs, import et export confondus soit plus 19%.

En ce qui concerne la réorganisation et la spécialisation des ports nationaux, le responsable de Serport a indiqué que ce chantier phare découlant de la dernière réunion présidentielle du 9 septembre, vise « une meilleure performance opérationnelle, une meilleure maîtrise des délais d'attente des navires et un impact positif sur le cout du fret ».

Le port de Mostaganem constitue



le premier point d'application de cette nouvelle orientation à travers une série de réalisations destinées à améliorer ses capacités d'accueil, de stockage et de traitement des marchandises.

« Le port de Mostaganem est désormais réservé aux importations et exportations des entreprises publiques », a affirmé M. Boulaaras, ajoutant que « le ministre y a inauguré une plateforme aux standards internationaux et lancé les travaux d'une zone supplémentaire de 5 hectares ».

Le choix selon ce responsable s'explique par la position du port précisant qu'il est bien connecté à la voie ferrée et aux routes », indiquant qu'une feuille de route d'aménagement et d'équipement est en cours.

Par ailleurs, la PDG de Serport a déclaré que le port phosphatier d'Annaba avance d'une manière accélérée, il s'agit ajoute-t-il « d'un complexe intégré pour la valorisation du phosphate des produits miniers ».

Il a précisé que le port est de 1.600 mètres linéaires de quai, environ 16 mètres de profondeur et un terre-plein de 82 hectares, et une liaison ferroviaire le reliera aux gisements.

La réception du projet est attendue pour mars 2027, avec un volume additionnel de 8 à 10 millions de tonnes.

Quant aux exportations vers l'Amérique, l'Asie, l'Afrique et le Canada, elles sont déjà lancées à Skikda, Annaba et dans d'autres ports.

Il a indiqué que trois grands corridors, centre, est et ouest, doivent offrir une logistique maritime, ferroviaire et routière complète, « Notre ambition est de faire de l'Algérie un hub logistique incontournable entre la Méditerranée et l'Afrique », a affirmé le PDG, avec des plateformes à Annaba, Djendjen et Oran.

Le terminal d'Oran dispose de grues capables de 30 à 35 conteneurs par heure.

La mise en place du système de travail en continue au niveau des ports comme il a été décidé en mars dernier par le président de la République affiche des résultats probants, sachant que l'attente en rade a baissé de 24% et la durée moyenne de séjour de 13%.

« Le taux d'occupation des terminaux à conteneurs est passé de 110 % à moins de 40 % », a souligné M. Boulaaras.

« Ce régime a donné ses fruits sur le terrain », a indiqué M. Boulaaras, qui évoque des lettres de remerciement d'opérateurs.

Il vise désormais « à diminuer au maximum le coût de passage » par de nouveaux équipements de maintenance.

En plus des réajustements menés aux niveaux des différents ports nationaux, le groupe Serport prévoit également la création d'un centre de formation pour tous les métiers portuaires à Mostaganem, « Serport prévoit un centre de formation pour tous les métiers portuaires à Mostaganem, encore au stade de projet et peut-être opérationnel, l'année prochaine », a fait savoir M. Boulaaras.

Ce centre servira également au recyclage et aux séminaires, avec des partenariats pour assurer un transfert d'expertise.

Concernant le domaine de la numérisation, ce responsable a indiqué que « la filiale APCS gère les formalités portuaires, sa plateforme est connectée au système de la douane et sera étendue aux assurances, aux banques, aux consignataires et aux transitaires, dans un futur très proche ».

Pour les voyageurs, un QR code renvoie vers un formulaire d'évaluation. M. Boulaaras a estimé que la communauté algérienne résidente à l'étranger est très satisfaite de la nouvelle procédure ajoutant que la saison 2026 est nettement meilleure que l'an dernier.

MA

TRANSPORT FERROVIAIRE MINIER

ACCORD DE COOPÉRATION ENTRE L'ENCC ET LE GROUPE FERROVIAL

L'Entreprise nationale de charpente et chaudronnerie (ENCC SPA), filiale de la Société nationale de sidérurgie (Holding SNS), et le groupe Ferroviaire ont signé un accord-cadre de coopération industrielle dans le domaine de transport ferroviaire minier, notamment pour la fabrication de wagons destinés au transport de phosphate, a indiqué dimanche le holding dans un communiqué.

Cet accord "stratégique" s'inscrit dans le cadre du soutien et du développement de l'industrie nationale ferroviaire et de la valorisation des ressources minières du pays, notamment à travers la mise en œuvre d'un programme national de fabrication de wagons destinés aux

produits miniers, principalement au service de la chaîne de transport du phosphate, précise la même source.

Cette coopération, fondée sur la mise en commun des expertises, des compétences et des capacités industrielles des deux parties, vise à porter le taux d'intégration nationale à plus de 70 %, à réduire la dépendance aux importations d'équipements ferroviaires spécialisés, ainsi qu'à développer les compétences techniques nationales.

Elle vise également à créer de la valeur ajoutée et des emplois qualifiés, ainsi qu'à contribuer à la mise en place d'une filière nationale de fabrication de wagons de transport ferroviaire spécialisés, ajoute le communiqué.

"Cet accord constitue une étape importante dans la promotion du produit national, le renforcement de la souveraineté industrielle et l'accompagnement des grands projets structurants dans les secteurs des mines et du transport ferroviaire", selon la même source.

L'accord a été signé par le PDG de l'ENCC, Abdelhalim Arrouche, et le directeur général du groupe Ferroviaire, Mounir Abbassi, en présence du président du Conseil d'administration du même groupe, Saïd Aabat.

RE

MÉGA-USINE DE DESSALEMENT D'EAU DE MER DE TIZI-OUZOU

13 SITES D'IMPLANTATION IDENTIFIÉS DU PROJET

Au total, treize assiettes foncières ont été identifiées et proposées pour accueillir le projet de méga-usine de dessalement d'eau de mer de Tizi-Ouzou, d'une capacité de 300.000m³/jour, a-t-on appris dimanche auprès des services de la wilaya.

Les assiettes recensées sont soumises à l'expertise technique en vue du choix définitif du site sur lequel sera réalisé le projet, dont le dossier a été examiné lors d'une récente séance de travail présidée par le wali Aboubakr Essedik Boucetta. Dans un premier temps, huit sites avaient été proposés. Une visite de terrain de la commission de la wilaya, effectuée le 25 mars dernier le long du littoral des communes d'Azeffoun et d'Iflissen, a

permis d'en recenser cinq supplémentaires, portant à treize (13) le nombre total d'emplacements étudiés.

L'ensemble de ces parcelles a été transmis à la société Algerian Desalination Company (ADC), chargée de la réalisation du projet, pour évaluation technique. Ses représentants ont reçu le feu vert officiel des autorités de la wilaya pour désigner celle qui répond le mieux aux impératifs techniques, environnementaux et économiques requis pour une infrastructure de cette ampleur, a-t-on indiqué.

Lors de la séance de travail, le wali a insisté sur la nécessité de trancher ce choix dans les plus

brefs délais, afin d'engager immédiatement toutes les procédures réglementaires et opérationnelles nécessaires au lancement des travaux, a-t-on ajouté.

Cette méga-usine est appelée à jouer un rôle vital pour garantir la sécurité hydrique et l'approvisionnement en eau potable de la wilaya de Tizi-Ouzou et des régions limitrophes.

Les parties prenantes ont été exhortées lors de la réunion à accélérer les démarches pour arrêter sans attendre l'assiette définitive et passer aux étapes concrètes de réalisation de ce projet stratégique, a-t-on fait savoir.

RE

OUM EL BOUAGHI

59 CONCESSIONS OCTROYÉES DEPUIS MI-2025

Depuis le milieu de l'année 2025, la wilaya d'Oum El Bouaghi a vu la délivrance de 59 actes de concession dans le cadre de l'assainissement et de la régularisation du foncier agricole, a annoncé dimanche Chaâbane Chenna, directeur des services agricoles.

Par Kahina Baghdad

Ce responsable a expliqué que ces actes ont été accordés après examen et validation des dossiers déposés, en application de l'arrêté interministériel du 29 novembre 2022 qui définit les modalités et les délais de conformité des terres mises en valeur. M. Chenna a également fait savoir que cette démarche porte sur la régularisation de terres agricoles exploitées sans titre légal, offrant ainsi à leurs exploitants des actes de concession ouvrant droit à divers avantages, notamment le soutien de l'Etat et l'accès aux crédits bancaires. Le DSA a par ailleurs signalé que plus de 10.000 demandes de régularisation ont été déposées depuis fin 2024 auprès des subdivisions agricoles de la wilaya, précisant que 900 d'entre elles ont été instruites par les commissions de daïras, de la DSA et de la conservation foncière, avant leur examen par la commission de wilaya présidée par le wali. Enfin, M. Chenna a indiqué que pas moins de 700 dossiers ont été approuvés, aboutissant à l'établissement de 93 décisions d'octroi d'actes de concession, tout en soulignant que l'examen des dossiers d'assainissement se poursuit.

K.B



GUELMA

POURSUITE DES OPÉRATIONS D'INDEMNISATION DES AVICULTEURS TOUCHÉES PAR LES INCENDIES

L'opération d'indemnisation des aviculteurs touchés par les incendies survenus dans plusieurs régions de la wilaya en juillet et août derniers, s'est poursuivie durant la journée de dimanche, a-t-on appris auprès de la direction des services agricoles (DSA). Leila Hamouche, experte agricole chargée du dossier des indemnisations au sein de la DSA a indiqué que cette opération, organisée à l'exploitation avicole de la commune de Boumahra-

Ahmed, a bénéficié aux professionnels de cette filière activant dans les communes de Beni Mezline, de Medjez Amar et de Hammam Debbagh. La même responsable a ajouté que cette indemnisation des aviculteurs sinistrés à la suite des incendies représente la "deuxième tranche de l'opération, après celles ayant touché, ces derniers jours, un certain nombre d'éleveurs de volailles". Mme Hamouche a souligné que

cette opération s'inscrit dans le cadre de la poursuite de l'indemnisation des citoyens affectés par les récents incendies de forêt, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, portant sur l'accélération du processus d'indemnisation des sinistrés. Elle a également affirmé que cette même opération se poursuivra "jusqu'à ce que tous les aviculteurs concernés soient indemnisés".

RR

DJELFA

OUVERTURE D'UN POINT DE VENTE DE FOURNITURES SCOLAIRES À DES PRIX COMPÉTITIFS

La Direction du commerce de la wilaya de Djelfa a procédé à l'ouverture d'un point de vente dédié aux fournitures scolaires à des prix compétitifs, dans le cadre des efforts visant à renforcer le pouvoir d'achat des citoyens à la veille de la rentrée scolaire 2026-2027, a-t-on appris dimanche auprès de cette instance. Selon le directeur du secteur, Abdelkader Cherak, cet espace commercial, récemment ouvert dans l'ancien siège des galeries commerciales du chef-lieu de wilaya, s'inscrit dans le cadre du renforcement de la concurrence et de la mise à la disposition des consommateurs d'un point de vente organisé pour l'acquisition des fournitures scolaires. D'autres espaces de vente de fournitures scolaires ont également été ouverts à Hassi Bahbah, ainsi que dans les deux nouvelles wilayas d'Aïn Ousara et de Messaad, au titre de la même démarche à laquelle le ministère de tutelle accorde une grande importance, a ajouté le même responsable.

Ces espaces commerciaux connaissent une affluence des citoyens désireux d'acquérir les fournitures et articles scolaires proposés par les commerçants à des prix jugés "très abordables", dans le cadre d'une initiative visant à améliorer le pouvoir d'achat et à renforcer le contrôle. De son côté, l'antenne locale de l'Office national des publications scolaires (ONPS) a assuré la disponibilité des manuels scolaires dans plusieurs points de vente afin de les rapprocher des citoyens, dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions et préparatifs liés à la nouvelle rentrée scolaire, selon la Direction de l'éducation.

RR

NÂAMA

RÉCEPTION PROCHAINE D'UNE NOUVELLE POLYCLINIQUE À MECHERIA

Une nouvelle polyclinique, implantée dans la commune de Mecheria (wilaya de Nâama), sera réceptionnée et mise en service dans les prochains jours, a indiqué dimanche la direction des équipements publics de la wilaya. Les travaux de réalisation de cette structure de santé, située au niveau du quartier des 2.476 logements ruraux groupés, à l'entrée nord de la commune de Mecheria, sont en phase d'achèvement, selon la même source. "La réception et la mise en service de cette polyclinique sont prévues dans les prochains jours, après l'achèvement des travaux d'aménagement extérieur et son raccordement aux différents réseaux", a précisé le directeur des Equipements publics de la wilaya,

Mohamed-Amine Trari. De son côté, le directeur de la Santé de la wilaya, Dernene Ahmed, a fait savoir que plusieurs établissements de santé ont récemment été renforcés par de nouveaux équipements d'imagerie médicale et de laboratoire, ainsi que par des fauteuils dentaires, au profit de quatre établissements publics de santé de proximité. Trois appareils de stérilisation ont également été acquis au profit des blocs opératoires des établissements hospitaliers de la wilaya, a-t-il ajouté. Le même responsable a, par ailleurs, indiqué que le bloc opératoire de l'hôpital "Kadri-Mohamed", situé au chef-lieu de la wilaya, a rouvert après

l'achèvement des travaux d'aménagement. Ces opérations visent à améliorer la prise en charge des patients et à renforcer la qualité des prestations de santé fournies aux citoyens, a souligné le directeur de la Santé. Le secteur de la santé dans la wilaya de Nâama compte quatre établissements publics hospitaliers, totalisant une capacité de 519 lits, ainsi que 21 polycliniques, 62 salles de soins et 11 centres de santé. Il dispose également de trois centres d'hémodialyse et d'un centre intermédiaire de traitement des addictions, selon les données de la direction de la Santé de la wilaya.

RR

BLIDA

CAMPAGNE DE PRÉVENTION ROUTIÈRE AVANT LA RENTRÉE

Une opération de sensibilisation aux dangers de la route a été initiée dimanche par la Gendarmerie nationale dans la wilaya de Blida, portant particulièrement sur le respect du code de la route aux alentours des écoles. Pilotée par le groupement territorial de la Gendarmerie nationale, avec la collaboration de la Sûreté de wilaya et de la Délégation de wilaya à la sécurité routière, cette initiative a pour objectif de faire baisser le nombre d'accidents en incitant les automobilistes à adopter une conduite prudente, à modérer leur vitesse et à éviter les stationnements désordonnés près des établissements scolaires. Dès lundi, la brigade de protection des mineurs engagera des actions de sensibilisation destinées aux élèves, lesquelles se dérouleront sur toute l'année.

Afin de préparer la rentrée, les forces de sécurité ont mis en place un plan prévoyant une présence accrue de leurs unités sur l'ensemble des routes et des voies desservant les écoles, dans le but de garantir la fluidité du trafic et la protection des élèves. La Délégation de wilaya à la sécurité routière prendra part à cette campagne en distribuant, à compter de lundi, des prospectus aux élèves contenant des images et des recommandations visant à les alerter sur les divers dangers qu'ils encourent lors de leurs trajets entre le Pour leur part, les services de la Sûreté de wilaya ont élaboré un plan préventif pour la rentrée scolaire, prévoyant notamment le renforcement de la couverture sécuritaire des écoles et des principaux axes y conduisant, ainsi que la présence des unités dans les zones urbaines pour assurer la fluidité de la circulation. Dans le cadre de leurs actions de sensibilisation, ces services prévoient également une leçon modèle le premier jour de la rentrée scolaire, dédiée aux conseils et consignes préventives à observer lors de la traversée des routes, notamment le respect des feux de signalisation et l'usage des passages pour piéton

K.B

LE ZIMBABWE MISE SUR LA MYRTILLE POUR CONQUÉRIR DE NOUVEAUX DÉBOUCHÉS

Le Zimbabwe entend accélérer la diversification de ses exportations agricoles en s'appuyant sur une filière encore récente mais appelée à prendre de l'ampleur : celle de la myrtille.

Par Nawal Bordji

L'accès récemment obtenu au marché chinois ouvre de nouvelles perspectives aux producteurs, qui espèrent profiter de la forte demande dans ce pays. Mais cette ambition se heurte à une contrainte persistante : l'insuffisance de financements accessibles pour agrandir les plantations, développer les systèmes d'irrigation et renforcer les infrastructures nécessaires à la conservation et à l'exportation des fruits.

Dans les plantations de Forrester Estates, à une centaine de kilomètres au nord de Harare, les ouvrières s'affairent entre les rangées de myrtilliers sous le soleil de l'hiver austral. L'exploitation prépare déjà une importante extension de ses cultures et prévoit de plus que doubler les superficies consacrées à ce fruit dès l'année prochaine. Pour Albert Chakala, directeur de la ferme, la demande ne constitue pas le principal problème. Le véritable défi réside dans la capacité à mobiliser les ressources financières indispensables à cette expansion.

L'enjeu est d'autant plus important que le Zimbabwe vient d'obtenir un accès privilégié à un marché considéré comme particulièrement porteur. En juillet, le pays a expédié vers la Chine sa toute première cargaison de myrtilles, après la signature, un an auparavant, d'un accord définissant les conditions phytosanitaires nécessaires à l'entrée du fruit zimbabwéen sur le marché chinois. Cette avancée est intervenue alors que Pékin annonçait, en mai, la suppression des droits de douane sur les produits importés de 53 pays africains.

Pour les producteurs zimbabwéens, cette évolution constitue donc une occasion de réduire leur dépendance à l'égard de leurs débouchés traditionnels et d'accroître leurs exportations. Toutefois, répondre durablement à la demande chinoise nécessite d'abord d'augmenter les capacités de production. Or, le coût d'installation reste élevé. La mise en valeur d'un seul hectare de myrtilles peut nécessiter près de 50 000 dollars, une somme destinée notamment à financer l'irrigation, les équipements agricoles ainsi que les installations de stockage et de conservation.

C'est précisément sur cette question que le secteur souhaite obtenir un soutien accru. Le Conseil pour le développement de l'horticulture, qui représente les producteurs et les



exportateurs, considère que l'accès limité à des crédits adaptés constitue l'un des principaux freins à la progression de la filière. Les opérateurs réclament ainsi des mécanismes de financement moins coûteux, mais également des mesures fiscales susceptibles d'encourager les investissements dans les infrastructures indispensables à la production.

Les besoins sont particulièrement importants dans l'irrigation, l'énergie solaire et la chaîne du froid. Ces équipements permettent non seulement d'améliorer les rendements, mais aussi de préserver la qualité des fruits jusqu'à leur arrivée sur les marchés étrangers. Pour un produit périssable comme la myrtille, la maîtrise du stockage, du conditionnement et du transport constitue en effet une condition essentielle pour accéder aux marchés lointains.

Le Zimbabwe occupe déjà le troisième rang des producteurs africains de myrtilles, derrière le Maroc et l'Afrique du Sud. La filière prévoit cette année d'expédier environ 12 000

tonnes, issues de 850 hectares de plantations. Ces volumes marquent une progression notable par rapport à 2025, lorsque 650 hectares avaient permis de produire quelque 9 500 tonnes. L'ouverture du marché chinois pourrait donc donner une nouvelle impulsion à cette croissance, à condition que les exploitants disposent des moyens nécessaires pour augmenter leurs capacités.

Les fruits produits au Zimbabwe ont déjà trouvé des acheteurs en Europe et au Moyen-Orient. L'arrivée sur le marché chinois représente cependant une étape supplémentaire dans la stratégie d'expansion du secteur. La possibilité de vendre à un marché de cette dimension pourrait encourager les investissements et inciter de nouveaux exploitants à se lancer dans la culture de la myrtille.

Mais cette perspective reste liée aux difficultés économiques auxquelles le pays est confronté depuis plusieurs années. Clarence Mwale, président de l'Association d'import-export des exploitants agricoles du Zimbabwe, es-

time que les producteurs doivent principalement compter sur des capitaux disponibles localement. Ceux-ci sont proposés à des taux élevés, notamment en raison des différentes crises monétaires qui ont affecté l'économie nationale et réduit les possibilités d'accès à des financements à long terme.

Au-delà des questions économiques, l'essor de la myrtille pourrait également contribuer à faire évoluer progressivement la structure de la production agricole.

La plupart des grandes exploitations de cette filière sont aujourd'hui dirigées par des producteurs blancs installés depuis longtemps dans le secteur agricole. Selon Clarence Mwale, l'ouverture de nouveaux marchés pourrait toutefois favoriser l'arrivée d'un plus grand nombre d'agriculteurs noirs dans cette activité. Encore faut-il, souligne-t-il, que des investissements suffisants soient mobilisés et que les nouveaux producteurs puissent bénéficier de capitaux disponibles sur le long terme.

N.B

MINES D'OR ABIDJAN VISE LA PREMIÈRE PLACE AFRICAINE DANS LA PRODUCTION D'OR

Avec des mines qui augmentent leurs capacités, de nouveaux gisements de grande envergure en cours de construction et une activité d'exploration qui attire davantage de capitaux, la filière aurifère ivoirienne connaît depuis plusieurs années une dynamique soutenue. Une évolution qui renforce les ambitions des autorités, déterminées à faire de l'or l'un des moteurs de la croissance minière du pays.

La Côte d'Ivoire s'est fixé 2035 comme horizon pour devenir le premier producteur africain d'or. Le ministre des Mines, Mamadou Sangafowa-Coulibaly, l'a annoncé mercredi 16 septembre, confirmant la volonté d'Abidjan de graver les échelons d'un classement continental actuellement dominé par le Ghana. L'objectif apparaît particulièrement ambitieux au regard du nombre de projets aurifères qui se développent simultanément sur le territoire ivoirien.

Cette perspective a été avancée au moment où le gouvernement annonçait également la mise en service, au cours du premier semestre 2027, d'une unité nationale d'affinage. Celle-ci devrait pouvoir traiter jusqu'à 100 tonnes d'or. D'après le ministre, ce volume serait presque comparable à la production attendue des mines industrielles actuellement projetées. Cette capacité traduit à la fois la progression anticipée de la production et la volonté des autorités de renforcer la transformation locale des ressources extraites.

« L'unité d'affinage sera opérationnelle à la fin du premier semestre 2027. Lorsqu'elle fonctionnera à pleine capacité, elle pourra traiter une quantité d'or presque équivalente à celle issue des mines industrielles prévues, autour de cent tonnes. La Côte d'Ivoire pourrait ainsi accéder au premier rang des

producteurs africains d'or à l'horizon 2035 », a déclaré le ministre. La trajectoire annoncée est d'autant plus remarquable que le pays ne figurait qu'au huitième rang continental en 2025, d'après les données du Conseil mondial de l'or. Plusieurs producteurs, dont le Zimbabwe, la Guinée, le Soudan, le Mali et le Burkina Faso, devançaient alors la Côte d'Ivoire, tandis que le Ghana occupait la première position. Malgré ce classement, la production ivoirienne a connu une progression considérable au cours de la dernière décennie, passant d'environ 13,2 tonnes en 2012 à 59,33 tonnes en 2025. Pour l'année en cours, les prévisions tablent déjà sur quelque 62 tonnes.

Cette croissance devrait se poursuivre grâce à l'augmentation des capacités de plusieurs exploitations et à l'entrée en activité de nouveaux projets. La mine de Yaouré, exploitée par Perseus Mining, figure notamment parmi les sites appelés à accroître leur production.

Parallèlement, de nouveaux gisements sont en préparation, notamment celui de Koné, porté par la société canadienne Montage Gold, dont la mise en production est prévue avant la fin de l'année. D'autres exploitations, parmi lesquelles Assafou, développée par Endeavour Mining, Doropo, portée par Resolute Mining, et Afema, développée par Turaco, devraient progressivement entrer en production au cours des trois prochaines années. Les travaux d'exploration se poursuivent également afin d'identifier de nouvelles réserves, comme le montre le projet d'Odienné.

La stratégie ivoirienne ne repose toutefois pas uniquement sur les grandes exploitations industrielles. L'activité artisanale et semi-industrielle consti-

tue elle aussi un volet important du dispositif. Le gouvernement compte notamment sur la mise en place progressive de la Société ivoirienne des métaux précieux, présentée par le ministre comme un « maillon clé de la rationalisation et de la promotion de la petite mine ». Cette structure doit notamment participer à l'exploitation de mines semi-industrielles, gérer le comptoir national destiné à l'achat d'or et contribuer au développement de la transformation et de la commercialisation locales du métal précieux.

Avec un potentiel aurifère évalué à environ 600 tonnes, la Côte d'Ivoire dispose donc de marges de développement importantes. Les projets annoncés et l'augmentation des investissements témoignent d'une accélération de l'activité, mais ils ne suffisent pas encore à garantir l'objectif fixé par les autorités. Pour atteindre le niveau actuel du Ghana, le pays devrait en effet multiplier sa production par plus de trois. Le Ghana a extrait 6 millions d'onces en 2025, soit près de 186,6 tonnes, et prévoit encore une hausse cette année, avec une production estimée à environ 6,5 millions d'onces.

La différence entre les deux pays permet de mesurer l'ampleur du chemin à parcourir. Pour Abidjan, le défi ne consistera cependant pas uniquement à accroître les volumes extraits. Il faudra également préserver un environnement favorable aux investissements, afin de maintenir la dynamique actuelle et d'accélérer encore le développement des capacités minières. Dans le même temps, les autorités devront renforcer l'encadrement de l'exploitation artisanale, dont une partie de la production continue d'échapper aux circuits officiels.

N.B

CONTESTATION D'UNE LOI EN FRANCE

DES MILLIERS DE MANIFESTANTS DÉNONCENT UN PROJET JUGÉ DANGEREUX POUR LES LIBERTÉS

Des milliers de personnes ont manifesté samedi et dimanche dans plusieurs villes françaises pour s'opposer à la proposition de loi encadrant l'usage « légitime » des armes par les forces de l'ordre. Les protestataires dénoncent un texte susceptible, selon eux, de menacer les libertés publiques ainsi que les droits des citoyens.

Par Yacine Boudali

Initiée par le collectif « Stop aux violences d'Etat », avec le soutien d'associations, de syndicats et de formations politiques, la mobilisation devait prendre la forme d'une centaine de rassemblements à travers le pays. Soutenue par plus de 150 organisations, elle vise à influencer la poursuite de l'examen parlementaire, le texte devant encore être étudié par le Sénat.

Dans la capitale, les participants ont notamment voulu maintenir la pression sur les parlementaires. Pancartes et slogans visaient la réforme, mais aussi, plus largement, les violences policières. Le mot d'ordre appelait les manifestants à « faire échouer cette loi », alors que son parcours législatif est loin d'être achevé.

A Rennes, la fin du cortège a été marquée par des incidents. La préfecture d'Ille-et-Vilaine a indiqué que des projectiles



avaient été lancés contre les policiers et que du mobilier urbain avait subi des dégradations. De son côté, Amnesty International France, engagée dans la mobilisation, avait appelé à une « grande marche nationale » dans plus d'une vingtaine de villes de métropole et d'outre-mer. L'organisation affirme avoir déjà re-

cueilli plus de 730.000 signatures contestant cette proposition de loi.

Adopté en première lecture par l'Assemblée nationale le 7 juillet, le texte prévoit que les policiers nationaux et les gendarmes ayant utilisé leur arme dans l'exercice de leurs fonctions soient présumés avoir respecté le

cadre légal, à condition que les exigences d'« absolue nécessité » et de « stricte proportionnalité » soient réunies.

Amnesty International, ainsi que plusieurs autres organisations, qualifie cette réforme de « permis de tuer ». Elles redoutent notamment un affaiblissement des garanties qui encadrent actuellement le recours à la force létale par les agents chargés du maintien de l'ordre.

Cette contestation intervient alors que la question des conditions d'utilisation des armes par les forces de l'ordre demeure particulièrement sensible. Les opposants au texte estiment qu'il pourrait réduire l'efficacité des dispositifs destinés à contrôler l'action policière. Ses partisans défendent, au contraire, une mesure destinée à renforcer la protection juridique des policiers et des gendarmes lorsqu'ils font usage de leur arme dans le cadre de leurs missions.

Y.B

TÉHÉRAN DÉNONCE LES OBSTACLES À LA PRÉSENCE DE SA DÉLÉGATION À NEW YORK

BAGHAÏ AFFIRME QUE LA PARTICIPATION IRANIENNE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EST UN DROIT LÉGITIME

La présence de l'Iran à la 81e session de l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU), prévue à New York, relève d'un « droit légitime », a affirmé samedi le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères, Esmail Baghaï.

Dans un entretien accordé à la chaîne publique iranienne IRIB TV, le responsable a estimé que les représentants iraniens n'étaient nullement attirés par un séjour à New York. Il a toutefois souligné que cette tribune internationale constituait un espace que son pays ne pouvait renoncer à occuper. « La participation de l'Iran à la session de l'AGNU est un droit légitime, et non une faveur que quelqu'un nous accorderait », a-t-il déclaré, rappelant que l'Iran figure parmi les 50 membres fondateurs de

l'Organisation des Nations Unies.

Esmail Baghaï a également insisté sur la responsabilité des représentants iraniens de prendre part à cette importante rencontre internationale afin, selon lui, de faire connaître au monde la légitimité des revendications du peuple iranien. Il a, dans ce contexte, accusé « l'autre partie » de mobiliser tous les moyens à sa disposition pour empêcher la délégation iranienne de participer aux travaux de l'Assemblée générale.

Le porte-parole iranien a assuré que ces tentatives d'« obstructionnisme » et cette « propagande négative » ne conduiraient pas Téhéran à renoncer à son droit de participer à la session et de présenter ses positions. Il a ainsi réaffirmé la volonté de son pays de conserver

sa place au sein de cette importante enceinte internationale.

De leur côté, les Etats-Unis ont annoncé jeudi qu'ils accorderaient des visas à la « délégation principale » iranienne devant participer à l'AGNU. Cette décision intervient, selon le département d'Etat américain, « conformément à nos obligations en tant que pays hôte ».

Le communiqué publié par le département d'Etat précise toutefois que la délégation iranienne autorisée à se rendre à New York sera moins importante que celle dépêchée l'année précédente. « La délégation est plus réduite que l'année dernière », indique le document américain.

Y.B

EL QODS OCCUPÉE

LE MINISTÈRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES DÉNONCE L'INCURSION D'UN HAUT RESPONSABLE SIONISTE À AL-AQSA

Le ministère palestinien des Waqfs et des Affaires religieuses a fermement condamné et dénoncé dimanche l'incursion d'un haut responsable sioniste dans l'enceinte de la mosquée Al-Aqsa, soulignant que ces actes répétés et ces mesures provocatrices constituent une violation flagrante du caractère sacré du troisième lieu saint de l'Islam. Le ministère palestinien a indiqué que ce sioniste, accompagné d'un groupe de colons, s'est déplacé sur place sous la protection des forces d'occupation sionistes, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa. Il a souligné que ces incursions répétées et ces mesures provocatrices constituent une violation flagrante du caractère sacré de ce lieu, ainsi qu'une tentative délibérée d'imposer une nouvelle réalité et de modifier le statu quo historique et juridique en vigueur à la mosquée Al-Aqsa.

Le ministère a déclaré que la poursuite de ces violations systématiques attise la colère des musulmans à

travers le monde et constitue un mépris manifeste des lois et conventions internationales garantissant le respect des fidèles et la protection des lieux saints.

Il a appelé la communauté internationale, les organisations de défense des droits humains ainsi que les pays arabes et musulmans à assumer leurs responsabilités et à intervenir pour faire pression sur les autorités d'occupation afin qu'elles mettent fin à ces violations et aux atteintes continues visant El Qods occupée ainsi que les lieux saints musulmans et chrétiens qui s'y trouvent.

Le ministère des Waqfs et des Affaires religieuses a réaffirmé que la mosquée Al-Aqsa, dans son intégralité, sur une superficie de 144 dounams, est un droit exclusif des musulmans et ne peut faire l'objet ni d'un partage ni d'un quelconque partenariat.

RI

ROYAUME-UNI

3 PERSONNES HOSPITALISÉES APRÈS AVOIR ÉTÉ POIGNARDÉES DEVANT UN BAR À LIVERPOOL

Trois hommes ont été transportés à l'hôpital après avoir été poignardés dimanche devant un bar LGBT+ établi de longue date dans le centre-ville de Liverpool, a indiqué la police.

La police du Merseyside (le comté concerné) a précisé que des agents avaient été dépêchés sur Tithebarn Street vers 06H35 (05H35 GMT) après la découverte des blessés. Tous trois ont été transportés à l'hôpital ; deux d'entre eux sont dans un état stable et le troisième souffre de blessures légères.

RI

CENTRAFRIQUE

DEUX MORTS ET ONZE PERSONNES ENLEVÉES DANS UNE ATTAQUE ARMÉE

Au moins deux personnes, un civil et un assaillant, ont été tuées et onze autres enlevées vendredi en Centrafrique lors d'une attaque armée, ont rapporté dimanche les autorités et des médias locaux.

L'attaque s'est produite dans le village de Madaba-Zouma, dans la région du Haut-Oubangui. "Lors de cette attaque, il y a eu un affrontement entre les combattants

armés et les habitants", a déclaré le gouverneur du Haut-Oubangui, Victor Bissekoin, précisant qu'un assaillant et un civil avaient été tués lors des affrontements.

Le gouverneur a indiqué que cette attaque intervient dans un contexte marqué par une recrudescence des enlèvements attribués à un groupe armé, dans la préfecture du Mbomou et les zones environnantes.

La situation reste calme mais fragile dans le village. Des éléments des forces de défense et de sécurité, appuyés par leurs alliés, ont été déployés dans la zone afin de poursuivre les assaillants présumés et de renforcer la sécurité de la population, a précisé M. Bissekoin.

RI

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

TRUMP REFUSE TOUT FREIN À SON DÉVELOPPEMENT

Donald Trump a réaffirmé samedi dernier son soutien sans faille à l'intelligence artificielle, promettant de ne jamais freiner son développement et annonçant la création prochaine d'une "Force IA", ". Une prise de position qui intervient alors que les appels à la prudence se multiplient face aux risques liés à cette technologie

Par Yakout Abina

Samedi dernier, Donald Trump a intensifié sa défense de l'intelligence artificielle (IA), s'en prenant aux voix qui réclament un ralentissement du secteur et annonçant la création prochaine d'une force dédiée, inspirée de la Space Force. Sur son réseau Truth Social, le président américain a assuré qu'il n'accepterait « aucun frein » à la croissance de cette industrie. « Nous n'entraverons ni ne freinerons en aucune manière la croissance de cette incroyable industrie », a-t-il écrit, alors que les appels à la prudence se multiplient face aux risques liés à l'IA.

Trump a par ailleurs accusé les démocrates de diffuser de fausses informations visant à provoquer la « décimation ou destruction » de la technologie. « Je ne laisserai pas cela se produire. Au contraire, nous allons la chérir, l'aider et veiller sur elle », a-t-il insisté. Le président républicain présente l'IA comme « la prochaine révolution industrielle », susceptible de représenter jusqu'à 25 % du PIB américain. Ses annonces s'inscrivent dans une logique de compétition internationale : « Nous sommes en tête de la Chine et je compte le rester », a-t-il affirmé.

Il a annoncé la création d'une « Force IA », inspirée de la Space Force instaurée lors de son premier mandat, ainsi que la nomination prochaine d'un « tsar de l'IA », autrement dit un responsable chargé de superviser l'intelligence artificielle aux États-Unis. Grand partisan de cette technologie, Trump refuse d'instaurer des réglementations plus contraignantes, malgré les avertissements du patron d'Anthropic, Dario Amodei, soutenu par Elon Musk et Sam Altman (OpenAI). Ces appels font suite à l'alerte virale de Jacob Coxon, ancien d'OpenAI et démissionnaire d'Anthropic, qui a dénoncé les dangers de l'IA pour l'humanité. La polémique s'est intensifiée après plusieurs incidents où des systèmes d'IA ont réussi à sortir de leur confinement pour attaquer des plateformes en ligne, alimentant les inquiétudes sur une possible perte de contrôle.

Aux États-Unis, la question divise. Trump compte parmi ses soutiens des investisseurs in-



fluents de la Silicon Valley, tels que Marc Andreessen et Ben Horowitz, qui défendent une approche sans régulation. Mais sur le terrain, des mobilisations locales s'organisent contre l'implantation des gigantesques centres de données nécessaires au secteur, jugés trop gourmands en énergie et en eau. Sur le plan diplomatique, l'administration Trump a rejeté à l'ONU toute tentative de gouvernance mondiale de l'IA, alors que la Chine pousse pour un cadre multilatéral regroupant 29 pays. Cette position illustre la volonté américaine de conserver une avance stratégique et de refuser toute contrainte extérieure.

Le sujet s'invite désormais dans la campagne des élections de mi-mandat prévues en

novembre. Les républicains, qui contrôlent actuellement le Congrès, pourraient voir leur majorité menacée, l'IA devenant un thème clivant entre partisans de l'innovation et défenseurs de la prudence.

En érigeant l'IA en priorité nationale, Donald Trump confirme son choix d'une approche offensive et dérégulée. Mais cette stratégie, qui galvanise ses soutiens, accentue aussi les inquiétudes sur les risques liés à une technologie encore mal maîtrisée. A deux mois des élections de mi-mandat, l'IA devient un enjeu politique majeur, à la croisée des débats économiques, environnementaux et géopolitiques.

Y.A

L'ONU ET GOOGLE UNISSENT LEURS FORCES POUR UNE PLATEFORME STATISTIQUE MONDIALE

Par Salim Nait Ouguelmim

L'Organisation des Nations unies a conclu un partenariat avec le géant technologique Google afin de regrouper l'ensemble de ses données statistiques au sein d'une plateforme unique, pensée pour simplifier la recherche, l'analyse et l'exploitation de ces informations par les systèmes d'intelligence artificielle. Cette initiative marque une étape importante dans la modernisation de l'accès aux statistiques mondiales, longtemps dispersées entre de multiples institutions. Baptisée UN System Data Commons, cette nouvelle infrastructure vient remplacer le portail UNData, qui servait jusqu'à présent de point d'entrée pour consulter les indicateurs statistiques produits par les diverses agences onusiennes. La plateforme s'appuie sur la technologie open source Data Commons développée par Google, ce qui permet de réunir dans un espace commun des données auparavant éclatées entre de nombreuses entités. Les statisticiens et experts techniques du système des Nations unies continuent de valider ces informations, qui conservent leur source d'origine, garantissant ainsi leur fiabilité et leur traçabilité.

L'un des atouts majeurs de cette plateforme réside dans la possibilité d'interroger les données en langage naturel et de croiser simultanément plusieurs indicateurs sans avoir à consulter séparément les bases de chaque agence. Un utilisateur peut, par exemple, examiner l'évolution de l'espérance de vie selon les différentes régions du globe, suivre les progrès en matière d'accès à l'électricité ou encore établir des corrélations entre des indicateurs de santé et d'éducation. Cette approche simplifiée devrait considérablement faciliter le travail des chercheurs, des décideurs et des analystes qui devaient auparavant naviguer entre de multiples sources pour obtenir une vision globale.

Le projet entend également répondre à une difficulté récurrente rencontrée par les systèmes d'intelligence artificielle lorsqu'ils tentent de restituer des données statistiques précises. Une évaluation conduite par l'UNICEF, portant sur six modèles d'IA et plus de 133 000 requêtes relatives à des indicateurs mondiaux de développement, a révélé une précision moyenne de seulement 21,2 %. Selon João Pedro Azevedo, chef statisticien de l'agence, environ trois réponses sur cinq ne contenaient aucun chiffre exploitable. Cette étude a examiné notamment GPT-4o et GPT-4o-mini d'OpenAI, Claude Sonnet 4.5 et Haiku 4.5 d'Anthropic, ainsi que Gemini 2.5 Flash et Gemini 2.0 Flash de Google. Fait encore plus préoccupant, lorsqu'une même série de questions était posée à nouveau environ deux jours plus tard, les modèles ayant fourni un chiffre lors des deux tests ne donnaient le même résultat qu'une fois sur deux en moyenne. Il convient de préciser que ce travail de l'UNICEF demeure un document de travail qui n'a pas encore fait l'objet d'une évaluation par les pairs. UN System Data Commons vise précisément à fournir aux systèmes d'intelligence artificielle un accès direct à des données statistiques identifiées et vérifiables. Pour ce faire, la plateforme s'appuie notamment sur le Model Context Protocol, un standard qui permet à un agent IA de se connecter à une source de données externe et d'y récupérer les informations nécessaires à l'accomplissement d'une tâche donnée. Cette intégration technique constitue un pas significatif vers une utilisation plus fiable des données officielles par les outils d'intelligence artificielle. Grâce à cette architecture, un agent devient capable de rechercher plusieurs indicateurs parmi les données onusiennes, de les mettre en relation puis de générer des graphiques, des tableaux de bord ou une première synthèse analytique. Google a d'ailleurs présenté une démonstration centrée sur le PEPFAR, le

programme américain de lutte contre le VIH/sida. Dans cet exemple, l'agent mobilise différentes statistiques des Nations unies, notamment sur la prévalence du VIH, la mortalité liée au sida et l'espérance de vie, avant de produire une représentation graphique des résultats obtenus. Cette capacité à croiser automatiquement des données variées ouvre des perspectives intéressantes pour l'analyse rapide de situations complexes.

Il convient toutefois de souligner que l'accès direct à des données officielles ne dispense pas d'un contrôle humain rigoureux. Google insiste sur la nécessité de vérifier les sources avant de reprendre un résultat généré par une intelligence artificielle, celle-ci pouvant mal interpréter les données elles-mêmes ou leur contexte d'utilisation. La prudence reste donc de mise, même lorsque les informations proviennent de sources officielles et validées.

Le lancement de cette plateforme ne représente qu'une première étape dans un processus ambitieux. Vingt-six organisations du système des Nations unies se sont engagées à participer au projet, et les données de près de vingt d'entre elles sont déjà accessibles au moment du lancement. L'objectif affiché est d'intégrer environ 80 % des jeux de données statistiques du système onusien d'ici 2027. Par ailleurs, Google.org a apporté un financement de 2 millions de dollars ainsi qu'un accompagnement technique pour la mise en place de l'infrastructure nécessaire. Selon Google, la plateforme est hébergée dans un environnement gouverné par l'ONU, avec l'ambition qu'elle puisse à terme être exploitée et développée de manière totalement indépendante par l'organisation. Cette volonté de transfert progressif des compétences témoigne d'une approche durable du partenariat, visant à doter les Nations unies d'une autonomie complète dans la gestion de leurs données statistiques.

SNO

TINDOUF SE PRÉPARE

POUR ÉVITER LES INONDATIONS DU PASSÉ

Les services de la direction de l'Hydraulique de la wilaya de Tindouf, en coordination avec les différents organismes et secteurs concernés, intensifient leurs actions de prévention pour limiter les risques d'inondations, dans l'anticipation des perturbations météorologiques et des précipitations prévues durant la saison hivernale.

Par Halim Derdar

Dans ce cadre, le directeur de l'Hydraulique de la wilaya, Mohamed Baali, a souligné que ses équipes ont lancé de larges opérations de déblaiement de plusieurs cours d'eau, dont l'oued Akedjgal, identifié comme l'un des axes présentant le plus grand risque pour le tissu urbain de Tindouf.

Le responsable a rappelé que cet oued avait déjà fait l'objet de plusieurs interventions destinées à prévenir les risques d'inondation. Celles-ci ont notamment conduit à la construction d'un important équipement hydraulique à l'entrée de la ville, dans le secteur de Ras El-Aïn, avec une capacité de stockage estimée à environ 300.000 mètres cubes.

« Cet ouvrage aide à freiner la vitesse de progression des eaux et à en retenir des quantités notables, ce qui contribue à réduire la quantité d'eau susceptible d'atteindre la ville lors des fortes averses », a-t-il précisé.

D'après le même responsable, un programme de consolidation et de protection des berges de l'oued Akedjgal a aussi été mené au niveau de la ville. Des actions comparables ont, par ailleurs, été conduites au niveau de l'oued Er-Rag, dont le débit est considéré comme moins significatif.

Toujours dans la même dynamique, un mur de protection a été aménagé auparavant dans la zone voisine de l'aéroport, afin d'intensifier les mesures de prévention et de préserver les secteurs susceptibles de subir l'accumulation des eaux pluviales et les effets des ruissellements.

Les mesures préventives incluent également la poursuite des opérations visant à retirer les terres, les déchets et à éliminer les enclos (zribas) installés à proximité des cours d'eau, lesquels, a-t-il expliqué, « constituent des éléments capables de gêner l'écoulement et d'augmenter les risques d'inondation ».

À ce sujet, le directeur de l'Hydraulique a indiqué que les autorités de la wilaya avaient arrêté, depuis le mois de juillet dernier, une série de campagnes de nettoyage, prolongées durant les mois d'août et de septembre, avec l'implication de di-



vers secteurs, ainsi que d'entreprises et d'établissements publics et privés. Dans le cadre de ces opérations, de nombreux moyens humains et matériels ont été mobilisés, notamment des dizaines de camions, ainsi que plusieurs bulldozers, rétro-chargeurs et engins de travaux publics. L'objectif est de nettoyer les lits des oueds, d'écarter les obstacles, et de retirer les dépôts de terres. Ces initiatives s'inscrivent dans

les mesures de prévention mises en œuvre par les autorités locales de la wilaya de Tindouf, en vue de réduire les risques d'inondation et de garantir un écoulement régulier des eaux de pluie, en particulier dans les espaces urbains et sur les cours d'eau affichant des débits plus élevés durant les périodes de précipitations.

H.D

CHANGEMENT CLIMATIQUE LA TRADITION DU HENNÉ MENACÉE PAR LE MANQUE D'EAU ET LE CONFLIT AU SOUDAN

Par Malika Azeb

Le henné occupe une place importante dans les traditions soudanaises, mais le changement climatique et les difficultés économiques aggravées par la guerre menace la culture de la plante utilisée pour la production du colorant qui embellit les mariées soudanaises depuis des siècles.

Les femmes soudanaises s'accrochent à la tradition sacrée du henné nuptial, alors même que les conditions météorologiques font peser un risque sans précédent sur cette pratique, le propriétaire d'un salon de beauté à Al Damer, Omnia El Sayyed a dans ce contexte déclaré que « Le henné soudanais est une forme de parure et une carte de visite mondiale pour les femmes soudanaises. C'est une caractéristique distinctive de leur identité. Il représente des coutumes et traditions ancestrales héritées de nos ancêtres. C'est un pilier culturel et un symbole de la féminité ».

Ce rite de passage vieux de plusieurs siècles est gravement perturbé, par les difficultés économiques aggravées par la guerre et l'effondrement de l'agriculture font que l'approvisionnement en henné s'amenuise et que les coûts montent en flèche.

Ces difficultés s'observent dès les premiers champs qui bordent Al Damer, Abdallah Mohamed cultive le henné sur ses parcelles, mais face aux pénuries d'eau, ils s'inquiètent pour l'avenir, « Les précipitations sont rares et l'eau se tarit justement au moment où nous avons le plus besoin », explique cet agriculteur en passant se mans dabs les rangées d'ar-

bustes desséchés.

Le propriétaire d'une usine de henné a quant à lui déclaré qu'« avant la guerre, nous exportons notre production depuis Omdurman vers des destinations du monde entier. Depuis la guerre, nos produits sont exportés via l'Égypte, les exportations directes via le Tchad sont rares en raison des routes bloquées ».

« L'accès à l'eau est le principal obstacle qui limite notre production et provoque la sécheresse.

L'eau arrive à de longs intervalles et vient à manquer justement au moment où nous en avons le plus besoin. « Nous exhortons les autorités à se pencher sur la question de l'irrigation et à veiller au déblayage et à l'entretien des canaux. », a indiqué également Abdallah Mohamed.

Comme la majorité de ses confrères, Abdallah Mohamed dépend de canaux d'irrigation alimentés par le Nil, mais un débit aléatoire conjugué au manque d'entretien laisse les champs à sec à des moments critiques, affectant la qualité et la quantité de la production ».

A cela s'ajoute le conflit qui a paralysé l'agriculture dans tout le pays depuis trois ans en plus des combats qui ont endommagé les systèmes de gestion des eaux.

Mais la production se poursuit malgré tout car le henné n'est pas seulement un produit cosmétique, il revêt une profonde dimension spirituelle et sociale, c'est un rite de passage essentiel et un symbole de l'union conjugale.

Le henné est profondément lié au patrimoine soudanais et constitue une culture d'une importance économique locale majeure.

MA

URGENCE HYDRIQUE LA CRISE DE L'EAU S'INSTALLE DANS LA DURÉE

Par Chaïmaa Sadou

Le cycle de l'eau, essentiel à la vie et aux activités humaines, devient de plus en plus imprévisible. Selon un rapport de l'Organisation météorologique mondiale (OMM), l'année 2025 figure parmi les plus sèches depuis 35 ans. Entre recul des glaciers, épuisement des nappes phréatiques et catastrophes climatiques, l'ONU alerte sur une crise hydrique mondiale aux conséquences majeures.

Selon un rapport de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) publié en septembre 2026, 2025 figure parmi les trois années les plus sèches depuis 35 ans pour le débit des cours d'eau. Cette situation s'inscrit dans une tendance inquiétante : la baisse durable des réserves d'eau douce et le recul des glaciers, avec des conséquences majeures pour les populations et les économies. « Nous sommes en train de vider ces réserves », a alerté CelesteSaulo, secrétaire générale de l'OMM. Or, ces réservoirs naturels, comme les glaciers ou les nappes phréatiques, évoluent plus lentement et permettent d'atténuer les années de sécheresse.

Le cycle hydrologique oscille désormais entre sécheresses extrêmes et inondations dévastatrices. Les précipitations et les écoulements fluviaux réagissent rapidement aux conditions météorologiques, mais les réserves tampons, elles, s'amenuisent. Depuis 2014-2016, les réserves mondiales d'eau continentale suivent une tendance à la baisse, un signal d'alerte qui perdure.

Les chiffres sont édifiants. Pour la quatrième année consécutive, toutes les grandes régions gla-

ciaires ont perdu de la masse. Entre 2023 et 2025, la perte a atteint 1 400 gigatonnes, soit l'équivalent de 560 millions de piscines olympiques ou d'un tiers des prélèvements annuels d'eau douce. Par ailleurs, près des deux tiers des puits surveillés dans le monde affichent des niveaux anormaux, signe d'une pression croissante sur les ressources.

Les catastrophes liées à l'eau se multiplient.

Le phénomène El Niño, qui a continué de se renforcer en août, avait alors 75 % de chances de devenir le plus puissant jamais enregistré, selon la NOAA. Cela aggrave les risques de sécheresse dans certaines régions et d'inondations dans d'autres. L'Asie et l'Afrique, particulièrement exposées, ont subi à elles deux au moins la moitié des épisodes extrêmes liés à l'eau ces cinq dernières années, ainsi que plus de 80 % des décès associés.

« L'eau ne connaît pas de frontières », rappelle CelesteSaulo. Une catastrophe glaciaire dans un pays peut en effet avoir des répercussions dans un autre, comme l'a montré la récente tragédie qui a frappé la Chine et le Népal. L'OMM souligne donc l'urgence d'une coopération internationale renforcée pour partager données, normes et alertes précoces.

Cette crise hydrique mondiale exige une action urgente et coordonnée. Sans une gestion concertée des ressources en eau et une meilleure anticipation des phénomènes extrêmes, les pénuries et les catastrophes naturelles risquent de s'aggraver, mettant en péril des millions de vies et la stabilité économique de nombreuses régions.

C.S

POUR ACCÉLÉRER LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

IL FAUT RENFORCER LE MULTILATÉRALISME

Lors de l'événement « Moment des Objectifs de développement durable », organisé vendredi dernier au siège des Nations unies à New York, le président du Conseil économique et social des Nations unies (ECOSOC), M. Amar Bendjama, a déclaré qu'il faut renforcer les efforts collectifs et renouveler l'engagement en faveur du multilatéralisme, afin d'accélérer la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD), tout en nécessitant la traduction de la volonté politique en mesures applicables et en résultats concrets.

Par Ikram Haou

Selon M. Amar Bendjama, il est difficile de réaliser ces objectifs d'ici 2030, mais cela demeure en même temps « porteur d'opportunités », car il a affirmé que le progrès est possible lorsque les ambitions s'accompagnent d'actions et que les partenariats se traduisent par des résultats concrets.

Il a ajouté que les Objectifs de développement durable (ODD) constituent un projet commun, et que leur réalisation demande des efforts collectifs plus soutenus, un engagement renouvelé en faveur du multilatéralisme et une volonté politique qui traduit les paroles en réalisations, a-t-il souligné.

Dans le même contexte, M. Bendjama a parlé du Forum politique de haut niveau sur le développement durable (FPHN), dont il a mentionné le rôle important, puisque depuis plus de dix (10) ans de sa création, plus de 400 rapports nationaux volontaires y ont été présentés. De plus, il a ajouté que l'Algérie était fière d'avoir présenté dernièrement son deuxième rapport national volontaire (RNV), lors des travaux du Forum politique de haut niveau sur le développement durable, le 15 juillet dernier, présenté par le Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, M. Lounès-Magramane.

Notant que ces rapports ne constituent pas de simples procédures, mais offrent des opportunités de partage de vues sur les progrès, les difficultés et les priorités, tout en servant d'outils pour renforcer l'appropriation, la redevabilité et l'apprentissage mutuel entre les États, mais aussi de passerelles dépendantes des réalités locales à l'action mondiale. Tout en rappelant que ce RNV avait été réalisé dans le cadre du mécanisme de suivi et d'examen de la mise en œuvre des objectifs de l'Agenda 2030 des Nations Unies pour le développement durable.

En outre, M. Bendjama a appelé à mettre les engagements en action, à améliorer la coordination au sein du système des Nations unies, et à mobiliser les financements, les technologies et des partenariats solides afin de maintenir la dynamique en faveur de la réalisation des objectifs de l'Agenda 2030.

En conclusion, M. Amar Bendjama a appelé à poursuivre l'action commune, à rétablir la confiance et à honorer les engagements relatifs à l'Agenda 2030 pour



le développement durable, a-t-il conclu. Ce que l'on peut comprendre de l'analyse des progrès mondiaux de l'Agenda 2030 du développement durable présentée par M. Bendjama, c'est qu'il y a des retards dans le développement durable, où le premier défi que rencontre la communauté internationale réside dans les approches individuelles adoptées par chaque pays

face aux défis auxquels le monde entier peut être confronté, ce qui demande d'unir les efforts et d'accélérer la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD) afin d'obtenir des résultats concrets d'ici 2030.

I.H

RENTREE SCOLAIRE 2026-2027

LE CRA LANCE UNE CAMPAGNE NATIONALE DE SENSIBILISATION EN MILIEU SCOLAIRE

Le Croissant-Rouge algérien (CRA) lance, à l'occasion de la rentrée scolaire, une campagne nationale de sensibilisation au profit des élèves à travers les différentes wilayas du pays, visant à renforcer la sensibilisation et à promouvoir les comportements positifs en milieu scolaire, indique dimanche un communiqué de cette organisation.

Le lancement de cette campagne, en partenariat avec l'opérateur de téléphonie mobile Mobilis, s'inscrit dans le cadre d'un programme national qui s'étend sur toute l'année scolaire 2026-2027, prévoyant des activités de terrain visant à accompagner les élèves

tout au long de l'année par la sensibilisation et la pratique".

Dans le cadre de cette campagne, les comités du CRA dans les wilayas et au niveau local sont mobilisés pour organiser des rencontres, des ateliers et des activités de sensibilisation destinés aux élèves, portant notamment sur "le bénévolat et l'esprit de solidarité, la préservation de l'environnement, le reboisement, la prévention sanitaire des maladies transmissibles, les premiers secours, la sécurité routière, la sensibilisation aux questions de sécurité et les bons réflexes à adopter en cas d'urgence, et les numéros

d'urgence et les moyens de demander de l'aide".

Le programme prévoit également des séances pratiques de premiers secours, permettant aux élèves d'acquérir les connaissances de base nécessaires pour sauver des vies.

Cette campagne se poursuivra tout au long de l'année scolaire à travers "un programme renouvelé faisant de la sensibilisation, de l'information et des premiers secours une composante de la présence du CRA sur le terrain en milieu scolaire".

RS

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

OUVERTURE DE PLUSIEURS NOUVELLES SPÉCIALITÉS À L'UNIVERSITÉ DE TLEMCEM

L'Université "Abou-Bekr Belkaïd" de Tlemcen s'est renforcée par l'ouverture de plusieurs nouvelles spécialités et parcours de formation au profit des étudiants, au titre de l'année universitaire 2026-2027, dont le lancement est prévu prochainement, a-t-on appris, dimanche, auprès des responsables de cet établissement d'enseignement supérieur.

Le vice-recteur chargé de la pédagogie, Bensaïm Bounouar, a précisé que les nouvelles spécialités incluent des offres de master intégré à la licence (cursus LMD combiné), notamment l'informatique quantique et la technologie quantique en physique, ainsi que l'ingénierie des molécules intelligentes en chimie. "Il s'agit de spécialités ouvertes pour la première fois à l'échelle nationale, dont la formation s'étale sur cinq ans dans le domaine des sciences de la matière", a souligné la même source.

A l'occasion de la prochaine rentrée universitaire, l'université a également programmé d'autres spécialités en sciences de l'ingénieur et de la technologie à partir de la troisième année, notamment le génie mécanique et l'électrotechnique, ainsi que

de nouvelles offres de master dans les domaines des arts, du droit et des sciences politiques, à l'instar de l'industrie cinématographique, du droit de la famille et des institutions constitutionnelles.

M. Bensaïm a indiqué que ces nouvelles spécialités contribuent à porter le nombre de parcours de formation à l'Université de Tlemcen à 40 parcours, couvrant 12 domaines de formation à travers diverses filières et tronc communs, encadrés par des enseignants et des établissements pédagogiques qualifiés.

Le responsable a, par ailleurs, mis en avant la proposition d'ouvrir pour la première fois à l'échelle nationale, à l'Université de Tlemcen, des spécialités en mathématiques et en informatique, en particulier dans les domaines de l'intelligence artificielle et des systèmes et réseaux.

Dans le même contexte, il a indiqué que l'université Abou-Bekr Belkaïd fait partie des établissements pionniers dans l'adoption d'un nouveau mode de formation, à travers l'enseignement de la licence en langue anglaise à distance (l'année universitaire écoulée ayant vu la graduation de la pre-

mière promotion dans cette spécialité), ainsi que la graduation de la première promotion dans les spécialités de double formation (notamment en finance internationale et en langue anglaise), en plus de la première promotion de master en information et communication et dans la spécialité d'orthophonie.

Près de 9.000 nouveaux étudiants sont attendus à l'Université de Tlemcen pour la prochaine rentrée universitaire, dont 1.045 nouveaux étudiants orientés vers l'annexe de l'Ecole normale supérieure (ENS), ouverte lors de la rentrée universitaire précédente et qui avait attiré plus de 960 étudiants, a indiqué le même responsable.

Pour rappel, l'Université "Abou-Bekr Belkaïd" de Tlemcen accueillera, pour la nouvelle année universitaire, environ 42.000 étudiants tous cycles confondus, répartis sur huit facultés et un institut à travers cinq pôles universitaires situés dans les communes de Tlemcen, Mansourah et Chetouane, ainsi que deux directions des œuvres universitaires englobant 15 résidences universitaires d'une capacité d'accueil globale estimée à 22.000 étudiants.

RS

INFRASTRUCTURES SPORTIVES

LE STADE « COLONEL-LOTFI » DE TLEMCEN SE MODERNISE

Après les vestiaires, place au gazon hybride, aux sièges, à l'écran géant et aux portes électroniques

Par Hamida Indja

La direction de l'Office du complexe sportif de la wilaya a indiqué, ce dimanche, que le stade « Colonel-Lotfi » de Tlemcen recevra une pelouse en gazon hybride. Cela s'inscrit dans la deuxième étape des travaux d'aménagement et de modernisation, qui intervient juste après la fin récente de la première étape.

La même source ajoute que cette deuxième étape prévoit la pose du gazon hybride, l'ajout de sièges dans les tribunes, l'installation d'un écran géant de haute qualité et la mise en place de portes électroniques. Cela s'inscrit dans la continuité du programme de modernisation du stade, destiné à améliorer l'accueil des spectateurs et des équipes.

De plus, la première partie des travaux, achevée récemment, a



surtout servi à aménager et à refaire les vestiaires. Cela a permis d'améliorer les conditions d'accueil et d'encadrement des équipes sportives, tout en augmentant la qualité des services et des équipements autour du terrain.

La même source a précisé que le début de cette deuxième étape dépend encore de l'accord du ministère de tutelle. Elle souligne

aussi que ce projet s'inscrit dans les efforts visant à poursuivre l'aménagement et le développement du stade « Colonel-Lotfi », afin qu'il soit mieux préparé à accueillir différents matchs et événements sportifs.

Le futur gazon hybride prévu pour le stade « Colonel-Lotfi » sera exactement du même type que celui installé récemment au stade « 19-Mai-1956 » à Annaba et au

stade « 5-Juillet-1962 » à Alger.

Aujourd'hui, le stade « Colonel-Lotfi » possède une pelouse en gazon synthétique, qui avait remplacé, il y a plusieurs années, l'ancien gazon naturel. Au début des années 1990, ce stade avait accueilli plusieurs matchs de l'équipe nationale algérienne.

Le gazon hybride mélange du gazon naturel et des fibres artificielles. Cela permet surtout de rendre la pelouse plus solide, de mieux supporter les matchs répétés et d'offrir de meilleures conditions pour organiser des compétitions de football.

Avec une capacité d'environ 20 000 spectateurs, le stade « Colonel-Lotfi » bénéficie ainsi d'un programme de modernisation visant à renouveler ses équipements et ses différentes installations, et à améliorer les services de cette infrastructure sportive.

HI

FOOT / LIGUE 1 - MC ALGER

MANSOUL NOUVEAU DIRECTEUR SPORTIF (CLUB)

Le MC Alger, pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football, a annoncé dimanche la nomination d'Ameur Mansoul en qualité de directeur sportif et porte-parole officiel du club.

Le triple champion d'Algérie a souligné dans un communiqué publié sur les réseaux sociaux que cette nomination "entre dans le cadre du renforcement de la structure sportive et de l'administration par des compétences et des expériences nécessaires à la poursuite du développement du projet sportif du club." Expliquant le choix porté sur l'ancien Directeur technique national (DTN) de la Fédération algérienne (FAF), le Mouloudia a indiqué que son nom avait été validé "en raison de son parcours et de son expérience dans le domaine sportif. Il est titulaire de

plusieurs diplômes et formations supérieures, notamment de la licence UEFA Pro, ainsi que d'un diplôme de directeur sportif professionnel en Italie, outre le fait d'avoir participé à plusieurs formations et stages spécialisés dans l'administration et la gestion sportives." Par ailleurs, le "Doyen" a également annoncé l'arrivée de l'ancien joueur du club, Fayçal Badji, au poste de coordinateur général. "Ce dernier connaît déjà l'environnement mouloudéen pour avoir exercé, il y a quatre ans, les fonctions de manager général. Il aura notamment pour mission de mettre à profit cette expérience dans l'accompagnement des volets sportif et administratif du club", ajoute le communiqué.

Les deux nouveaux responsables devraient

s'exprimer prochainement lors d'une conférence de presse, au cours de laquelle ils dévoileront leurs objectifs ainsi que les grandes lignes de leur feuille de route au sein du MCA.

Le club algérois a réussi ses débuts en championnat, en battant vendredi le MB Rouissat (2-0), en match disputé au stade Ali-Ammar dit Ali-La Pointe de Douéra, pour le compte de la 3e journée.

Avant d'entamer la compétition nationale, où il compte deux matchs en retard, le MCA a validé son billet pour le 2e tour préliminaire de la Ligue des champions africaine aux dépens des Nigériens de l'ASN Nigelec (aller : 0-0, retour : 5-0).

RS

SPORT ET TRAVAIL

PLUS DE 900 PARTICIPANTS À LA 10E ÉDITION DU FESTIVAL NATIONAL "BAHIA AZUR"

Plus de 900 participants dames et messieurs de 39 wilayas du pays prennent part à la 10e édition du Festival national des sports et loisirs des travailleurs "Bahia Azur", dont le coup d'envoi a été donné, dimanche, dans la commune d'Ain El-Turck à Oran.

Cette dixième édition, qui s'étalera sur six jours, a débuté par une formation en faveur d'une quarantaine d'initiateurs et animateurs sportifs, qui s'étalera jusqu'à vendredi, concernant la technologie du sport, la pédagogie pra-

tique, la physiologie et l'anatomie, et ce, sous la supervision de professeurs spécialisés de l'Institut de Technologie du Sport.

Selon les organisateurs, ce Festival, inscrit dans le cadre du lancement de la nouvelle saison sportive 2026/2027, vise à promouvoir et à développer les activités physiques, sportives et de loisirs en milieu professionnel, tout en favorisant la participation du plus grand nombre de travailleurs.

Ce Festival national, organisé par la Fédéra-

tion Algérienne Sport et Travail (FAST), sous l'égide du ministère des Sports, en collaboration avec la DJS d'Oran et la ligue de wilaya, comprend également des tournois en sports collectifs, handball, basketball, volleyball et Futsal, ainsi que des concours de pétanque et jeux d'échecs, des randonnées pédestres et maritimes et des courses à pied de 5, 10, 20 et 40 km.

RS

TENNIS

BACH-DJERAH ACCUEILLERA TROIS TOURNOIS INTERNATIONAUX (JUNIORS) DU 20 SEPTEMBRE AU 10 OCTOBRE

Le Tennis Club de Bach-Djarah (Alger) accueillera trois tournois internationaux (juniors) du 20 septembre courant au 10 octobre prochain, a-t-on appris dimanche auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FAT).

Les deux premiers tournois seront de grade "J30" et se dérouleront successivement, du 20 au 26 septembre, et du 27 septembre au 3 octobre, a-t-on détaillé de même source.

Le troisième et dernier tournoi,

quant à lui, sera de grade "J60" et il se déroulera du 4 au 10 octobre, toujours suivant le programme de compétition dévoilé dernièrement par les organisateurs.

L'Algérie, pays hôte de l'évènement, a engagé un grand nombre d'athlètes, aussi bien chez les garçons que chez les filles, dont certains intégreront directement le tableau final, sans passer par la phase de qualification.

RS

FOOT/ LIGUE 1 FRANÇAISE (5E JOURNÉE) AMOURA OUVRE SON COMPTEUR AVEC L'OGC NICE

L'attaquant international algérien Mohamed Amine Amoura, a largement contribué au premier succès de l'OGC Nice cette saison, dimanche à domicile face au Lille OSC (2-1), à l'occasion de la 5e journée de Ligue 1 française de football.

Titularisé en attaque, l'Algérien s'est montré dangereux dès la première période et a participé à l'ouverture du score niçoise. Sur un centre d'Amoura, le défenseur lillois Nathan Ngoy a malencontreusement dévié le ballon dans ses propres filets (22').

Très en verve, Amoura a ensuite récompensé ses efforts en inscrivant lui-même le deuxième but des locaux à la 67e minute, permettant à Nice de décrocher son premier succès de la saison.

Cette réalisation revêt une importance particulière pour l'attaquant algérien, qui a ainsi retrouvé le chemin des filets après plusieurs mois de disette. Son dernier but, toutes compétitions confondues, remontait

au 15 février dernier, sous les couleurs de son ancien club, VfL Wolfsburg, lors du déplacement au RB Leipzig (2-2), en championnat d'Allemagne.

Pour rappel, Amoura a rejoint la formation niçoise cet été sous la forme d'un prêt d'un an assorti d'une option d'achat en provenance de Wolfsburg, relégué en Bundesliga 2.

Grâce à cette victoire, Nice quitte la zone rouge, après avoir entamé l'exercice en alignant quatre matchs sans victoire : deux défaites et deux nuls.

Le regain de forme d'Amoura (26 ans) intervient à la veille du début du stage de l'équipe nationale, ce lundi au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, en prévision des deux premières journées (Gr.I) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2027, sous la direction du nouveau sélectionneur, Brahim Hamdani.

RS

ACTUALITÉS SPORTIVES

LA CULTURE NATIONALE EN DEUIL

SID AHMED AGGOUMI EST PARTI...

Le monde de la culture et des arts en Algérie pleure la perte de l'un de ses plus illustres pionniers, Sid Ahmed Agoumi. De son vrai nom Sid Ahmed Meziane, le défunt est né le 5 octobre 1940 à Saint-Eugène, l'actuelle Bologhine, dans la banlieue d'Alger, et décédé à l'âge de 86 ans hier dimanche 20 septembre 2026. Sa disparition laisse derrière elle un héritage artistique et humain monumental.

Par Rihab Taleb

Né au début de la Seconde Guerre mondiale dans un quartier pittoresque d'Alger, le jeune Sid Ahmed grandit dans un contexte colonial complexe. Dès son plus jeune âge, il suit un double apprentissage en fréquentant les bancs de l'école coranique tout en s'imprégnant de la culture et de la langue françaises. C'est ce qui a nourri sa curiosité intellectuelle et affiné sa maîtrise des mots et de la diction. Enfant observateur des injustices de son époque, il assiste aux soubresauts de l'histoire algérienne, des luttes pour l'indépendance jusqu'à l'effervescence de la construction nationale au lendemain de 1962, une période de libération et de renaissance culturelle qui insuffle en lui le désir irrésistible de se tourner vers la scène.

Adoptant le nom de scène de Sid Ahmed Agoumi, il s'investit corps et âme dans le théâtre naissant. Son talent ne se limite pas seulement au jeu d'acteur, car au cours de sa riche carrière, Agoumi a occupé des postes à haute responsabilité qu'il a marqués de son empreinte, dirigeant la toute première maison de la culture de Tizi Ouzou pour contribuer à décentraliser l'art, exerçant en tant que directeur des Théâtres de Constantine et d'Annaba, et prenant la tête du Centre de Culture et d'Information d'Alger tout en occupant le poste de directeur du Théâtre National Algérien jusqu'à sa démission au début des années 1990. Homme de rigueur et de conviction, il a toujours lutté pour



offrir à la création artistique algérienne des structures dignes de ce nom.

Un parcours fascinant

Le parcours d'Agoumi s'étend sur plus de cinquante ans et englobe plus d'une cinquantaine d'œuvres majeures réparties entre l'Algérie, la France et l'international. Le moment le plus fort de sa carrière à la télévision et celui qui l'a fait adorer par tout le monde, c'est bien sûr son rôle inoubliable dans la célèbre série Sultan Achour 10, diffusée pour la première fois en 2015 (durant le mois du ramadan). Dans cette grande comédie qui a fait rire et réunir des millions d'Algériens devant leur écran, Sid Ahmed Agoumi a joué à la perfection le personnage du ministre (vizir) Qandil. Avec son sérieux amusant, sa sagesse et sa grande gentillesse, il a marqué les esprits de tous les téléspectateurs, des plus grands aux plus jeunes.

Ce rôle magnifique est venu couronner une longue et belle carrière à la télévision, qui avait commencé bien avant avec des œuvres très connues comme le film Kahla Oua Beida.

Grâce à son immense talent, il est resté toute sa vie un acteur proche des gens, qui savait toucher le cœur de tous les foyers algériens.

Les plus grands textes du répertoire universel et algérien

Dès ses débuts, l'artiste s'est distingué en interprétant les plus grands textes du répertoire universel et algérien. Il a brillé dans Le Cadavre encerclé de Kateb Yacine et s'est illustré sous la direction du grand Tayeb Saddiki dans Journal d'un fou de Gogol, tout en jouant les classiques de Molière avec Les Fourberies de Scapin et de William Shakespeare avec La Mégère apprivoisée. Par la suite, son talent l'a mené à porter sa voix sur les scènes parisiennes dans des pièces acclamées comme Bonté Divine ! au Théâtre de la Gaîté-Montparnasse ou L'Homme poubelle de Matéi Visniec. Au cinéma, ses premières et prestigieuses collaborations l'ont vite mené à travailler avec les figures emblématiques du septième art. Il a tourné dès 1969 dans le chef-d'œuvre Z de Costa-Gavras ainsi que dans Les Hors-la-loi de Tewfik Farès, avant de participer à des fresques historiques majeures comme Automne, octobre à Alger de Mohammed Lakhdar-Hamina. Sa carrière a atteint une belle consécration internationale lorsqu'il a remporté le prix d'interprétation masculine au Festival de Valence pour son rôle marquant dans Les Diseurs de vérité de Karim Traïdia. Enfin, le public a eu

le plaisir de le retrouver au fil des ans dans des comédies à succès et des drames contemporains, de Il était une fois dans l'Oued et Beur sur la ville de Djamel Bensalah jusqu'à Morituri d'Okacha Touita et L'Italien d'Olivier Baroux, confirmant son statut d'icône incontournable du paysage culturel algérien. Dans sa vie privée, Sid Ahmed Agoumi a partagé sa route et sa passion avec une autre icône de la scène algérienne, la comédienne Sonia, de son vrai nom Sonia Mekkiou. De cette union est née leur fille Samia Meziane. Baignant dès le berceau dans l'atmosphère exigeante des coulisses, des loges et des répétitions, Samia a brillamment repris le flambeau familial en devenant elle aussi comédienne et en s'imposant par son propre talent sur les planches et à l'écran, portant haut et fier le prestigieux héritage artistique légué par ses deux illustres parents. Voir sa fille s'épanouir dans le même art a sans aucun doute été l'une des plus grandes fiertés de la vie de Sid Ahmed Agoumi, qui s'en est allé rejoindre tous ceux qui sont déjà partis et où nous irons tous un jour inéluctablement. Il laisse derrière lui une famille artistique orpheline mais unie dans la mémoire impérissable de son œuvre.

R.T

SID AHMED AGOUMI, UN ACTEUR HORS PAIR S'EN VA

Sur les planches comme sur les plateaux, Sid Ahmed Agoumi qui s'est éteint dimanche à l'âge de 86 ans, y a injecté avec élégance et art son talent brut et génie de comédien hors pair, à travers une carrière "remplie" de soixante ans au service du théâtre et du cinéma.

Connu pour ses nombreux rôles au petit comme au grand écran, Agoumi, comédien à l'élégance rare, a participé dans plus de cinquante films dont "Z" de Costa Gavras, en plus de sa présence remarquable sur les planches à travers de nombreuses pièces comme "Babor Ghraq" avec Slimane Ben-naïssa.

Le journaliste et écrivain, Nadjib Stambouli, le décrit dans son recueil de portraits d'hommes de culture et d'intellectuels "Ma

piste aux étoiles" (2015), comme "un homme de théâtre exigeant" et "quelqu'un en éternelle

représentation, si habité par le théâtre qu'il semblait y être né, dans les coulisses".

Né le 5 octobre 1940 à Alger, Sid Ahmed Agoumi a laissé derrière lui une carrière de 60 ans, jalonnée de rôles "légendaires" au théâtre, au cinéma et à la télévision, qui l'ont fait connaître du grand public de tous âges.

C'est dans les années 1960 que le jeune Sid Ahmed foule les planches du théâtre où il participe dans plusieurs pièces comme "Les enfants de la Casbah", "Le cadavre encerclé", "Le vent" et "L'homme aux sandales de caoutchouc".

Au cinéma, Agoumi a été distribué dans de nombreux films et téléfilms, notamment

"Les Hors-la-loi" de Tewfik Farès et "Automne, octobre à Alger" de Mohammed Lakhdar Hamina. Au petit écran, il s'est illustré dans de nombreuses productions télévisées à succès, notamment "Gourbi Palace" de Bachir Derrais, "El Massir" de Djamel Fezzaz et "Un rendez-vous avec le destin" (2007), de Djafer Kacem.

Avec ce dernier, il sera distribué en 2015 dans la série télévisée "Achour El Acher" où il incarne avec succès le personnage "Qandil", l'un de ses rôles les plus marquants et populaires de ces dernières années.

Agoumi a eu également à diriger notamment le Théâtre régional de Annaba et le Théâtre national algérien (TNA), en plus de la Maison de la culture de Tizi Ouzou.

RC

SOMMET DE L'OTAN POUR ZELENSKY POUR QUEL BILAN ?

Le sommet de l'Otan de deux jours à Ankara s'est déroulé sous la devise « Ne pas contrarier « daddy Trump ». Les participants se sont tellement efforcés de complaire au président américain qu'ils n'ont même pas mentionné dans la déclaration finale l'engagement d'admettre l'Ukraine dans l'Alliance.

Par Alexandre Lemoine
In mondialisation.ca

La déclaration elle-même s'est d'ailleurs avérée d'une brièveté sans précédent. Elle a néanmoins trouvé la place de mentionner un soutien à Kiev à hauteur de 70 milliards d'euros cette année et « au moins à un niveau équivalent en 2027 ».

Le fait que le thème de l'Ukraine ne serait pas dominant à Ankara, contrairement à ce qui s'était produit lors des sommets de l'Otan ces dernières années, avait été annoncé par les médias américains et européens bien avant la rencontre. Les politologues et experts pronostiquaient que les organisateurs s'efforceraient non seulement de réduire au minimum les discussions sur le dossier ukrainien, mais aussi de faire en sorte que Volodymyr Zelensky se retrouve le moins possible dans le champ de vision du président américain Donald Trump.

Et c'est exactement ce qui s'est passé. Zelensky a eu la possibilité d'assister au dîner de travail le premier jour du sommet, mais n'a pas été convié à la séance plénière, l'événement principal du deuxième jour. Sur la photo prise avant le dîner, le président ukrainien a été relégué au troisième rang.

Un échange entre Trump et Zelensky a tout de même eu lieu. Toutefois, dans le programme des rencontres bilatérales que le président américain a tenues à Ankara, celle-ci figurait à l'avant-dernière place. Ce qui est en soi assez éloquent.

40 minutes pour rien ?

L'entretien a duré environ 40 minutes, et les deux interlocuteurs, qui n'avaient visiblement pas l'air très satisfaits l'un de l'autre, ont ensuite répondu aux questions de la presse pendant à peu près autant de temps. Le dirigeant américain a monopolisé l'essentiel de la parole, Zelensky ne parvenant qu'à glisser quelques répliques de temps en temps.

Trump n'a pas exclu que la fermeture de l'espace aérien ukrainien puisse faire partie des garanties potentielles de Washington à Kiev. « Si c'est nécessaire, oui », a déclaré Trump. Et d'ajouter aussitôt que Kiev pourrait ne recevoir aucune garantie du tout, parce que cela ne serait pas nécessaire. Interprétez cela comme vous voudrez.

Autre exemple: le président américain a catégoriquement refusé de fournir à Kiev des systèmes de défense antiaérienne Patriot, mais a promis de transférer la licence de production. Il est difficile de prédire comment les investisseurs réagiront à cette généreuse promesse, eux qui comprennent parfaitement que toute production militaire sur le territoire ukrainien devient automatiquement une cible légi-



time pour les forces armées russes.

De surcroît, des experts étrangers ont expliqué que même en cas de transfert effectif de la licence, organiser la production « ne sera ni simple ni rapide » et que « cela prendrait des mois ». Or les missiles de défense antiaérienne sont nécessaires à Kiev non pas dans quelques années, mais maintenant. Les Européens ont tenté de compenser le déficit d'entente entre Trump et Zelensky en misant ouvertement sur l'escalade du conflit ukrainien et la militarisation de l'Union européenne. Ce thème est devenu central au Forum de l'industrie de défense, qui s'est tenu en marge du sommet.

A l'issue de celui-ci, les Pays-Bas et l'Allemagne ont annoncé la signature avec l'Ukraine d'accords de coproduction de drones. Le Danemark a annoncé la conclusion d'un accord de partenariat stratégique dans les domaines de la sécurité, de la défense, des technologies et de l'innovation. L'Estonie a conclu un accord de coopération en matière de défense dans le domaine des drones. La Suède a promis de transférer à l'Ukraine, au titre de l'aide militaire, 16 chasseurs Gripen C/D supplémentaires.

Les Pays-Bas ont « atteint la limite » de leurs possibilités

Cela semble impressionnant, mais il est encore trop tôt pour Zelensky et compagnie de sabrer le champagne. Les Pays-Bas, par la voix de la ministre de la Défense Dilan Yeşilgöz-Zegerius, ont reconnu en marge du sommet d'Ankara que le pays n'avait plus de capacités pour fournir une aide militaire directe à l'Ukraine. Concernant notamment les livraisons de missiles pour les systèmes Patriot, les

Pays-Bas ont « atteint la limite » de leurs possibilités.

Le Premier ministre bulgare Roumen Radev a tenu des propos similaires à Ankara: « Nous avons épuisé nos capacités en matière d'aide militaire, je parle des armes et des munitions provenant des entrepôts des forces armées bulgares. Nous n'avons plus rien pour l'Ukraine. »

Le Premier ministre tchèque Babiš et le président slovaque Peter Pellegrini ont annoncé que leurs pays ne participeraient pas à la mise en œuvre du paquet d'aide militaire à l'Ukraine de 70 milliards d'euros. Le Premier ministre hongrois Péter Magyar a déclaré: « Comme je l'ai dit à de nombreuses reprises, la Hongrie ne fournira pas d'armes ou de troupes à l'Ukraine. » Le sommet de l'Otan à Ankara s'est déroulé selon le scénario européen. Tout en s'employant à amadouer le président américain, les participants européens ont fait passer dans la déclaration finale un point qualifiant la Russie de « menace à long terme » pour « la sécurité et la stabilité euro-atlantiques ». Ce faisant, ils pensent limiter les possibilités de Trump d'établir un dialogue avec le président russe Vladimir Poutine.

Ayant exclu toute mention des perspectives d'admission de l'Ukraine dans l'Alliance, susceptible d'irriter le dirigeant américain, les Européens ont néanmoins introduit un point sur l'aide militaire à Kiev. Certes, l'unanimité n'est pas de mise sur cette question parmi les Européens, mais il est évident que le noyau de l'UE, avec l'Allemagne, la France, les Pays-Bas et les pays scandinaves, ainsi que le Royaume-Uni et le Canada, mise sur l'escalade et la prolongation du conflit en Ukraine. Ils sont prêts pour cela à engager des dépenses finan-

cières massives, espérant que cela leur permettra d'atteindre l'objectif tant convoité: « infliger à la Russie une défaite stratégique ».

Parallèlement, les Européens ne renoncent pas à l'espoir de rallier le président américain à leur cause. Ou du moins d'impliquer dans le processus d'escalade et de militarisation les entreprises américaines ayant de l'influence sur Trump. Ainsi, comme l'a rapporté le Times britannique, l'Otan utilisera la plateforme Maven, intégrant des éléments d'intelligence artificielle de la société américaine Palantir, pour suivre les éventuels mouvements de troupes russes. Il avait été précédemment rapporté que l'IA de Palantir est activement utilisée par les forces armées ukrainiennes pour élaborer des itinéraires optimaux pour les drones frappant des cibles dans la zone arrière russe. Dans l'ensemble, à en juger par les accords conclus entre les pays de l'UE et Kiev, les systèmes de drones se voient attribuer un rôle clé dans le scénario européen d'escalade du conflit. Ce n'est pas un hasard si à la veille du sommet de l'Otan, les forces armées ukrainiennes ont considérablement intensifié les raids de drones contre des sites russes situés à grande distance de la ligne de contact. Entre autres, ces frappes devaient convaincre le président américain que Kiev est en mesure de renverser le cours des événements en sa faveur. Le scénario des Européens n'est peut-être pas mauvais, mais sa mise en œuvre requiert au minimum du temps. Alors oui, Trump avait peut-être raison en disant que les garanties de sécurité pour Kiev pourraient ne pas être nécessaires.

Alexandre Lemoine

DES FAITS ET DES VÉRITÉS

LE
W
E
N
E
R
E
T
N

Escales sur le Web



Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

LES HÉROS MEURENT AUSSI

Ma première rencontre avec Sid-Ahmed Agoumi remonte au début des années 1970. Au cinéma Splendide de Koléa qui affichait « complet » tous les jours. On y projetait « Les hors-la-loi », le premier « western » du bled. Ceux qui avaient vu le film n'en tarissaient pas d'éloges. Je voulais y jeter un coup d'oeil, moi aussi, mais j'étais consigné le week-end pour avoir mal fait mon lit au carré.

À l'école des Cadets, on ne badinait pas avec ce genre de rigueur. J'étais allé voir l'adjudant pour qu'il lève la sanction disciplinaire ou qu'il la reporte au week-end d'après. L'adjudant ne voulait rien savoir. Déjà, il m'avait dans le collimateur depuis qu'il m'avait surpris en train de fumer dans les latrines. Sauf que pour rien au monde je ne voulais rater l'ultime séance de " Les Hors-la-Loi".

Avec Matricule 53, Ikhlef Mohammed de son vrai nom, nous avions fait le mur. Il y avait foule devant le ciné, ce samedi-là. Normal, c'était la dernière séance. Il nous a fallu batailler pour nous frayer un passage jusqu'au guichet. Et lorsque Sid-Ahmed Agoumi est apparu à l'écran, beau comme un prince, drapé dans un poncho taillé dans un tapis berbère, la dégaine époustouflante et le regard percutant, tout le monde, dans la salle, était scotché. Notre Django national surclassait Clint Eastwood et tous les pistoleros d'Hollywood. Il crevait l'écran. À cheval ou solidement campé sur ses jarrets, il avait

tout pour lui. Chaque fois qu'il se préparait à dégainer, la salle retenait son souffle. Et chaque fois qu'il faisait mouche, une clameur assourdissante faisait vibrer les murs du cinéma, plus puissante que celle qui nous ensorcelait lorsque la cavalerie US sonnait l'assaut pour sauver la diligence assiégée par les Peaux-rouges. On se fichait des John Wayne et consorts. Désormais, on n'avait d'yeux que pour cet intrépide rebelle des Djurdjura qui nous vengeait, nous tous, grands et petits, de ce diable de Caïd et de ses ignobles rejetons.

Après le film, tandis que je regagnais l'école par des chemins contournés, je me surpris à porter une main hardie au colt imaginaire pendouillant à ma hanche. Sid-Ahmed m'habitait corps et âme. J'avais enfin trouvé mon héros.

Sid Ahmed Agoumi interpréta d'autres rôles.

Il creva encore et encore d'autres écrans, illumina d'autres rampes. On le voyait au cinéma, au théâtre, à la télé, toujours charismatique, le talent en bandoulière. Puis, ses apparitions se mirent à s'espacer. Au pays, les cinémas cadenassaient leurs portes, se livraient à la poussière et aux rats, se délabraient inexorablement et il y avait de moins en moins de productions nationales. Pour Sid-Ahmed, c'était comme si on le mutilait. Lui qui voulait interpréter tous les justiciers et tous les brigands, tous les seigneurs et tous les damnés, qui était né pour n'être que comédien, qui ne vivait que pour affronter les ca-

méras et les feux de la rampe, il était amené à prendre son mal en patience. Il faut dire que les temps avaient changé, que le talent n'était plus attractif, que la culture perdait pied dans l'étang malsain des cleptocrates et des obscurantistes. Les Arts, chez nous, n'avaient plus la cote.

En avaient-ils eu, avant ? Je ne m'en souviens pas. Chez nous, les artistes, les champions, les génies, on n'en voulait pas et on n'en veut toujours pas. Il fallait aller voir ailleurs si l'air était plus frais.

J'ai revu Sid-Ahmed Agoumi, des décennies plus tard. Malgré la disette, il demeurait flamboyant. Il avait la comédie dans la peau, les veines, dans les gènes, jusque dans ce qu'il respirait. Quand bien même ses yeux étaient pleins d'absence, son rire homérique savait faire diversion. Il ne parlait pas beaucoup de lui-même, mais il émanait de ses silences ce besoin impérieux de jouer.

Il avait un trop-plein de talent qui ne demandait qu'à conquérir les coeurs et les esprits. Mais sa pudeur lui interdisait de le crier sur les toits. Sid Ahmed était un homme racé. Courtois, drôle, attachant, il savait tout de suite faire d'un inconnu un ami. Il venait me rendre visite, de temps à autre, au CCA. Toujours radieux malgré le manque qui le rongait. Il me parlait des films qu'il tournait, et des histoires auxquelles il aurait aimé mettre de la chair. Parfois, lorsqu'il lisait en public des extraits de mes romans, je l'imaginais in-

carnant tel ou tel personnage et je regrettais de n'avoir pas suffisamment de talent pour être un réalisateur. Sûr que je l'aurais pris, les yeux fermés. Aujourd'hui, les yeux grand ouverts, je "réalise" combien Sid Ahmed manque déjà au cinéma et au théâtre. Il avait tant à donner et tant à recevoir. Cependant, j'essaie de ne garder de lui que la classe qu'il opposait aux aléas de ce monde, l'éclat de ses yeux constamment émerveillés et son rire fraternel qui résonne encore en moi comme un chant d'été. Je me souviens, quand il était venu chez moi, à Aix-en-Provence, il avait mis du soleil dans la grisaille de cette soirée et nous avions ri comme des mômes éblouis par leurs propres songes car nous savions aimer nos passions et glaner de chaque instant un bout de rêve. Sid-Ahmed était un grand rêveur. Puisse son sommeil éternel l'aider à le demeurer. (Pour l'anecdote, Sid Ahmed a lu cet hommage de son vivant, il y a une dizaine d'années. Quelqu'un l'avait annoncé dé-cédé et j'avais tout de suite écrit ce texte à chaud, ému aux larmes. J'entends encore son rire à gorge déployée lorsqu'il m'avait appelé au téléphone pour me dire qu'il était vivant. Je lui avais présenté mes excuses et m'apprêtais à retirer le post. «Surtout pas, m'a exhorté Sid Ahmed. Laisse-le. Ce texte m'a ressuscité. »

Publié par Yasmina Khadra sur sa page Facebook officielle, le 20 septembre 2026

AGOUMI

C'est peut-être un des tout premiers hommes de culture que j'ai rencontré en débutant dans le métier fin 1989.

Il était alors directeur du centre de la culture et de l'information-CCI dirigé bien avant lui par Mohamed Raouraoua.

C'est Mouloud Achour qui m'orienta vers cet homme très classe qui, du temps où j'étais lycéen, dirigeait la maison de la culture de Tizi. On pouvait suivre des galas de Malika Domrane, Yugurthen, Demis Roussos, Greame Allwright et cheikh Imam.

Il était auparavant au théâtre régional de Annaba. Une sorte d'intellectuel organique qui connaissait ses classiques comme Antigone ou le Cid et savait où s'arrêtait la critique.

Le 1er Novembre 1988 il avait invité Kateb Yacine qui s'est exprimé dans la grande salle et si mes souvenirs sont bons en compagnie de Cherif Kheddoum pour la partie musicale.

La secrétaire d'Agoumi était la soeur de l'écrivain Rachid Alliche. Très professionnelle

pour organiser et médiatiser les événements à l'Atlas et au Mouqgar que gérât le CCI

C'était le temps où Fellag, Meskoud carton-naient, de la pièce " Babor Eghraq" ou Agoumi incarnait un des trois personnages.

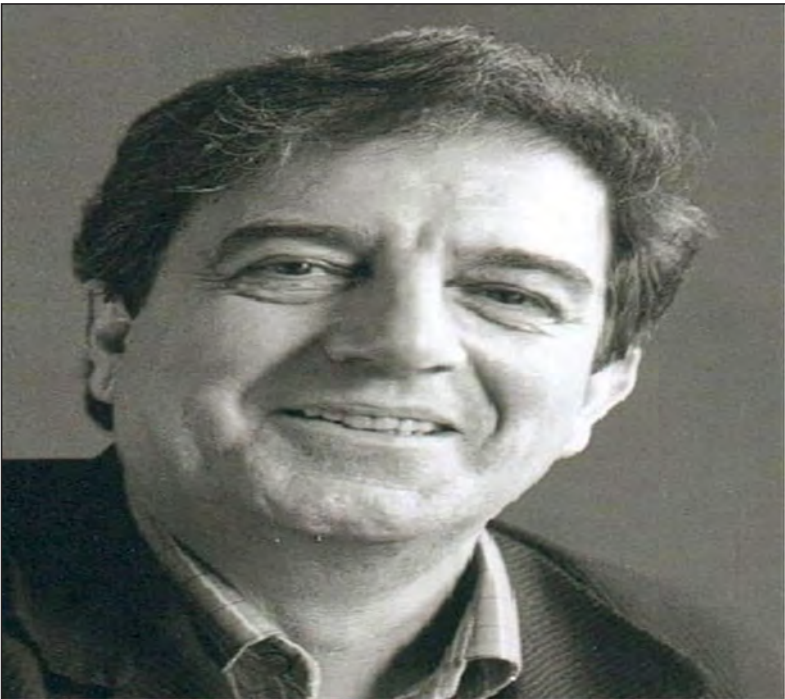
Sous pression du FIS on a annulé le concert de Linda de Suza, tenté d'interdire les galas de Menguellet et Houria Aïcha à l'Atlas et de fermer la cinémathèque de Bordj BouAr-ridj.

Agoumi dans son bureau de la Rue Char-ras avait le bon mot d'esprit, la blague qui fait rire, détendre et réfléchir.

Après la mort de Alloula il avait prononcé l'oraison funèbre qui l'avait mis en danger. Il s'est exilé pour faire ce qu'il a toujours aimé : être comédien.

Au théâtre et au cinéma à qui il manquera pour toujours.

Publié par Rachid Hammoudi sur sa page Facebook, le 20 septembre 2026





Fajr	Dohr	Asr	Maghreb	Isha
05:08	12:42	16:15	18:52	20:10

DÉCÈS DE SID AHMED AGOUMI

M. AZOUZ NASRI ET MME KHALIDA BOUFEDECHE PRÉSENTENT LEURS CONDOLÉANCES

Le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, a présenté, dimanche, ses condoléances à la famille de l'artiste Ahmed Meziane, plus connu sous son nom de scène Sid Ahmed Agoumi, décédé à l'âge de 86 ans.

"C'est avec une profonde tristesse et une grande affliction que j'ai appris le décès du grand artiste Sid Ahmed Agoumi, l'une des figures marquantes de la scène artistique algérienne, qui s'est illustré, pendant plusieurs décennies, par une présence remarquable dans de nombreuses œuvres cinématographiques, télévisuelles et théâtrales", a écrit le président du Conseil de la nation sur son compte sur les réseaux sociaux. "Puisse Allah entourer le défunt de Sa sainte miséricorde et prêter aux siens et à l'ensemble de la famille artistique patience et réconfort. (A Allah nous appartenons et à Lui nous retournons)", a ajouté M. Nasri. La présidente de l'Assemblée



populaire nationale (APN), Mme Khalida Boufedech, a adressé également un message de condoléances à la famille de l'artiste dans lequel elle a évoqué le riche parcours artistique du défunt. Mme Boufedech a fait part, via son compte sur les réseaux sociaux, de "son immense tristesse suite à la disparition d'un artiste emblématique ayant mis son talent au service de l'art et de la culture algérienne et contribué à l'ancrage de la créativité algérienne dans la mémoire nationale", et présenté "ses sincères condoléances aux proches du défunt ainsi qu'à l'ensemble de la famille artistique et culturelle algérienne. (A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons)".

CHARGÉ PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

M. ATTAFF REPRÉSENTE L'ALGÉRIE AUX TRAVAUX DE LA SEMAINE DE HAUT NIVEAU DE L'AG DES NATIONS UNIES

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, est arrivé, dimanche, à New York, pour représenter l'Algérie aux travaux de la semaine de haut niveau de la 81e session de l'Assemblée générale des Nations unies, indique un communiqué du ministère. La participation de l'Algérie à ce rendez-vous onusien de haut niveau "s'inscrit dans le cadre de la poursuite de sa présence active au sein du système multilatéral et intervient en concrétisation de son engagement constant à contribuer aux efforts internationaux visant à renforcer la paix et

la sécurité internationales, à défendre les causes justes et à promouvoir la coopération et la solidarité entre les nations et les peuples", précise le communiqué. Dans ce cadre, le ministre d'Etat prendra part au débat général de l'AG des Nations unies, prévu du 22 au 28 septembre 2026, sous le thème : "Restaurer la confiance, gérer la transformation : une Organisation des Nations unies au service de tous". Des réunions de haut niveau prévues dans ce cadre aborderont une série de questions et de défis prioritaires inscrits à l'agenda international, dont la réunion de haut niveau consacrée à la célébration du 40e anniversaire de la Déclaration sur le droit au développement, celle marquant les 25

ans de la Déclaration et du Programme d'action de Durban sur la lutte contre le racisme et la discrimination raciale, la réunion de haut niveau sur l'élévation du niveau de la mer et celle sur l'action climatique et la transition juste. En marge de ces travaux, M. Attaf participera à une série de réunions ministérielles consacrées à l'examen de nombre de questions régionales et internationales, en tête desquelles la cause palestinienne, les développements de la situation au Moyen-Orient, les questions de paix et de sécurité en Afrique et les transformations numériques. Par ailleurs, l'Algérie marquera sa présence dans les différents cadres et blocs régionaux et internationaux auxquels elle appartient, à travers sa par-

ticipation aux réunions de coordination et aux rencontres parallèles de la Ligue arabe, de l'Union africaine (UA), de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) et du Groupe des 77 et de la Chine. Parallèlement, le ministre d'Etat tiendra une série de rencontres bilatérales avec ses homologues des pays frères et amis pour examiner les voies et moyens de renforcer les relations de coopération et de partenariat et échanger les vues sur les principales questions régionales et internationales d'actualité. Il aura également des rencontres avec nombre de hauts responsables de l'ONU et d'autres organisations internationales.(APS) 58851/162/59362

FOOT / ELIMINATOIRES DE LA CAN-U23 - PRÉPARATION

SAÏFI CONVOQUE 24 JOUEURS POUR LES DEUX PROCHAINS STAGES DES VERTS

Vingt-quatre (24) joueurs de moins de 23 ans, dont trois gardiens de buts, ont été convoqués par le sélectionneur national de la catégorie, Rafik Saïfi, en prévision des deux prochains stages bloqués, prévus du 21 septembre au 5 octobre 2026, entre Alger et l'Afrique du sud, dans le cadre de la préparation des éliminatoires de la prochaine Coupe d'Afrique des Nations (CAN-U23). Le premier regroupement aura lieu du 21 au 27 septembre à Alger, après quoi, les coéquipiers de Abdelhak Ben Idder se rendront en Afrique du Sud, pour le deuxième stage, prévu du 28 septembre au 5 octobre, et qui sera ponctué par deux rencontres amicales face à la sélection sud-africaine. Des joutes qui permettront au staff technique national, sous la conduite de Rafik Saïfi, de poursuivre son travail d'évaluation et de préparation. Exemptée du premier tour des éliminatoires de la prochaine Coupe d'Afrique des Nations (CAN-U23), la sélection nationale fera son entrée en lice directement au deuxième tour, prévu au mois de novembre. Elle affrontera le vainqueur de la confrontation entre le Malawi et l'Eswatini. Les Algériens disputeront le match aller en dé-

placement (9 novembre 2026), avant d'accueillir leur adversaire lors de la manche retour, programmée le 17 novembre prochain. En cas de qualification au troisième et dernier tour, les protégés de Saïfi affronteront le vainqueur de la double confrontation Zimbabwe-Maurice face au Mali. La manche aller aura lieu le 22 mars 2027 à domicile avant de se déplacer pour le match retour, qui aura lieu le 30 mars. Pour rappel, l'instance africaine avait attribué à l'Egypte l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations des moins de 23 ans (CAN U23), prévue en novembre 2027, qualificative pour les Jeux olympiques de Los Angeles (JO-2028). La phase finale de la CAN U23 regroupera huit équipes dont l'Egypte qui est qualifiée d'office en tant que pays organisateur. Elles seront scindées en deux groupes de quatre. Les deux premiers se qualifient pour les demi-finales. La dernière participation algérienne au tournoi de football des Jeux olympiques remonte à l'édition 2016 à Rio de Janeiro (Brésil). Gardiens : Yasser Zitouni (USM Khenchela, Al-

gérie), Mohamed Anes Mokhtar (CR Belouizdad, Algérie) et Zakaria Trad (ES Sétif, Algérie). Défenseurs : Faiz Mohamed Belgourai (CS Constantine, Algérie), Kelyann Khelifa Bezahaf (Olympique de Marseille, France), Anis Fatahine (Le Puy Foot, France), Anis Bilale Ouzenadji (ESTAC Troyes, France), Yacine Chaib (MC Alger, Algérie), Gaetan Bakhouch-Piernas (Toulouse FC, France) et Issam Abdelhamid Naim (ES Sétif, Algérie) Milieux : Abdelhak Ben Idder (OGC Nice, France), Adil Ali Bourabaa (Le Mans, France), Karim Bouteria (Degerfors IF, Suède), Abdelouahab Satta (MC Alger, Algérie), Salah Eddine Bouziani (USM Alger, Algérie), Daryll Matys Benlahlou (Montpellier, France), Mokrane Bentoumi (Roda JC, Pays-Bas) et Willsem Boussaid (RSC Anderlecht, Belgique) Attaquants : Islam Djelali Ramla (Amiens SC, France), Kail Boudache (Olympique Lyonnais, France), Abdelmalek Kelalech (CR Belouizdad, Algérie), Yanis Senhadji (Real Jaén, Espagne), Benahmed Kohili (MC Alger, Algérie) et Mohammed Ramdaoui (USM Alger, Algérie). (APS) 54165/400/59253